



Questions?

Déposez votre demande d'admission

BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (FORMATION DEC-BAC) (B. SC.)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier ès sciences (B. Sc.)

105
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
52 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme a pour finalité de former une professionnelle ou un professionnel :

spécialiste des manifestations de la santé et de la maladie telles que vécues par une personne, une famille ou un groupe, à tous les âges de la vie;

capable d'aider la personne, la famille ou le groupe à déterminer leurs besoins de soins et à y répondre à l'intérieur d'une relation interpersonnelle fondée sur la prise en charge globale (« caring »), dans une perspective de promotion de la santé et d'adaptation à la maladie, conjointement avec les autres membres de l'équipe des professionnels de la santé.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le profil recherche consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études de l'étudiant. Il vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études. Lorsque son cheminement au profil sera complété, l'étudiant recevra la mention « Profil recherche » sur son diplôme d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Frédéric Douville

418 656-2131 poste 406713

Télécopieur: 418 656-7747

etudes@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes
418 656-2131 poste 406713
etudesdecbac@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

REMARQUES SUR LES COURS

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributoires au programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire du DEC technique en soins infirmiers (programmes 180 A0, 180B0 et 180.01). Au moment des stages, la preuve de l'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sera exigée.

Pour les candidats formés hors Québec

Être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC technique en soins infirmiers décerné par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

ET

Détenir le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Celui-ci doit être transmis au moment du dépôt de la candidature.

Une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours des deux premières sessions d'études consécutives (excluant la session d'été) une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributoires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat ne sera pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Exigences linguistiques

Pour accéder à la documentation de référence, en majeure partie de langue anglaise, l'étudiant admis à ce baccalauréat doit maîtriser la lecture de l'anglais ou en parfaire l'apprentissage en cours de formation par ses propres moyens.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|---|---------------------------------------|----------------|
| SCIENCES INFIRMIÈRES (DEC EN SOINS INFIRMIERS) | | 96 |
| <u>MED-1920</u> | Fondements en sciences biomédicales I | 3 |

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>MED-1921</u> | Fondements en sciences biomédicales II | 3 |
| <u>SIN-1301</u> | Pratique infirmière I | 5 |
| <u>SIN-1303</u> | Stage s'initier au rôle infirmier | 1 |
| <u>SIN-1311</u> | Pratique infirmière II | 5 |
| <u>SIN-1313</u> | Stage : évaluation de l'expérience de santé II | 2 |
| <u>SIN-1315</u> | Analyse de pratique I | 1 |
| <u>SIN-1316</u> | Alternance travail-études | 1 |
| <u>SIN-2302</u> | Pratique infirmière et santé mentale | 2 |
| <u>SIN-2313</u> | Expériences cliniques : chirurgie | 3 |
| <u>SIN-2314</u> | Expériences cliniques : enfants, adolescents et famille | 3 |
| <u>SIN-2326</u> | Expériences cliniques : santé mentale | 2 |
| <u>SIN-3303</u> | Expériences cliniques : personnes âgées | 3 |
| <u>MED-2922</u> | Fondements en sciences biomédicales III | 3 |
| <u>SIN-1300</u> | Expérience de santé et soins infirmiers | 4 |
| <u>SIN-1302</u> | Promotion de la santé et du bien-être | 2 |
| <u>SIN-1310</u> | Partenariat et pouvoir d'agir | 2 |
| <u>SIN-2305</u> | Pratique infirmière intégrée I | 3 |
| <u>MED-2923</u> | Fondements en sciences biomédicales IV | 3 |
| <u>SIN-1312</u> | Chronicité et famille | 2 |
| <u>SIN-2300</u> | Relation soignante | 2 |
| <u>SIN-2306</u> | Pratique infirmière intégrée II | 4 |
| <u>SIN-2323</u> | Théories et concepts pour la pratique infirmière | 3 |
| <u>FIS-4101</u> | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1 | 1 |

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>FIS-4102</u> | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |
| <u>MED-2930</u> | Fondements en sciences biomédicales V | 2 |
| <u>SIN-2330</u> | Recherche et amélioration des pratiques de soins | 4 |
| <u>SIN-3300</u> | Coordination des soins | 3 |
| <u>SIN-3301</u> | Pratique infirmière V | 4 |
| <u>SIN-3302</u> | Pratique infirmière et santé communautaire | 2 |
| <u>SIN-3315</u> | Supervision clinique | 1 |
| <u>SIN-3322</u> | Expériences cliniques : soins dans la communauté | 2 |
| <u>MED-2931</u> | Fondements en sciences biomédicales VI | 2 |
| <u>SIN-3310</u> | Profession infirmière et société | 2 |
| <u>SIN-3311</u> | Pratique infirmière VI | 4 |
| <u>SIN-3312</u> | Soins palliatifs et enjeux éthiques | 2 |
| <u>SIN-3313</u> | Expériences cliniques : soins critiques | 2 |

RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARMIS :

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>SIN-2327</u> | Expériences cliniques : enfants, adolescents et famille | 2 |
| <u>SIN-2328</u> | Expériences cliniques : périnatalité et famille | 2 |

AUTRES ACTIVITÉS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

AUTRES EXIGENCES**9****RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS**

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>FIS-4103</u> | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3 | 1 |
| <u>SIN-2317</u> | Analyse de pratique II | 1 |
| <u>SIN-3316</u> | Analyse de pratique III | 1 |

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-3010.

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre le cours SIN-1505.

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

| | | |
|-----------------|--------------------------------------|---|
| <u>SIN-2500</u> | Stage international ou interculturel | 6 |
|-----------------|--------------------------------------|---|

Et tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle SIN (exception faite du cours ci-dessus), des cours correctifs en français (excepté le cours correctif pour les non-francophones FRN-3003) et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000 et ENT-3000.

L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire aux cours FRN-1914 et SIN-1502.

Pour terminer son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau Intermediate English II en anglais (TOEIC : 675 OU VEPT : 53)

PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|--|---|----------------|
| PROFIL ENTREPRENEURIAL | | 9 |
| Le cours SIN-3300, obligatoire au programme, complète les exigences du profil. | | |
| <u>ENT-1000</u> | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| <u>ENT-3000</u> | Portfolio entrepreneurial I | 3 |
| <u>ENT-3010</u> | Portfolio entrepreneurial II | 3 |

PROFIL INTERNATIONAL

| | | |
|-----------------|--|---------|
| <u>EHE-1SIN</u> | Études - Profil international - Baccalauréat en sciences infirmières | 12 à 18 |
|-----------------|--|---------|

PROFIL RECHERCHE**9**

Le cours SIN-2330, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

| | | |
|-----------------|-----------------------------------|---|
| <u>FRN-1914</u> | Communications pour scientifiques | 3 |
| <u>SIN-1502</u> | Stage de recherche I | 3 |
| <u>SIN-1505</u> | Stage de recherche II | 3 |

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type s'échelonnant sur 2 ans (4 sessions régulières et 2 sessions d'été), sur 2 ans et demi (5 sessions régulières et 2 sessions d'été) ou sur 3 ans (6 sessions régulières et 2 sessions d'été), selon la session d'arrivée au programme. Si vous souhaitez exercer la profession infirmière pendant vos études, il est recommandé de réaliser un cheminement sur plus de 2 ans.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudes@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-07-25 09:49:54

Version précédente

BACCALaurÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (FORMATION

INITIALE) (B. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Au baccalauréat en sciences infirmières, vous développerez les compétences requises pour l'exercice d'une pratique professionnelle exemplaire. Vous développerez également votre polyvalence et votre autonomie pour intervenir adéquatement auprès des différentes personnes. Vous apprendrez à composer avec la complexité des expériences de santé vécues par les personnes, les familles et la communauté, en collaboration avec les autres professionnels de la santé. Vous serez amené à exercer un raisonnement clinique fondé sur un ensemble de savoirs, dont des savoirs théoriques et scientifiques. Ce programme intègre des volets théorique et pratique.

Vous serez exposé à divers contextes de soins dont la chirurgie, la gériatrie, la médecine, la pédiatrie ou la périnatalité et la santé mentale. Vous aurez la chance de vous familiariser avec la santé communautaire et les soins critiques (ex: urgence, soins intensifs). Vous découvrirez que la profession infirmière vous permettra d'intervenir à tous les moments forts de la vie des personnes - de leur naissance à leur fin de vie. Ainsi, vous contribuerez à l'amélioration de la qualité de vie des patients et de la qualité des soins, des services de santé et du bien-être de la société. Pour en savoir plus sur le programme, visitez le www.fsi.ulaval.ca/bacsciencesinfirmieres.

Le baccalauréat en sciences infirmières de l'Université Laval est agréé par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières: une reconnaissance d'excellence à l'échelle canadienne.

Si vous détenez un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers, vous devez plutôt choisir le DEC-BAC en sciences infirmières.



PERSONNALITÉ TYPE

Se passionner pour la santé et le bien-être des personnes, des familles et de la communauté. Aimer établir des relations interpersonnelles significatives. Savoir s'adapter à la complexité des situations de soins. Avoir de la facilité à travailler en équipe

et à collaborer avec d'autres professionnels. Être empathique. Faire preuve de curiosité intellectuelle, de rigueur, d'une grande autonomie ainsi que d'une bonne capacité d'organisation de son travail.

AVENIR

Ce diplôme donne accès à l'examen professionnel d'admission à la profession infirmière de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Vous évalueriez l'état de santé de personnes, déterminerez le plan thérapeutique infirmier, prodiguerez des soins et des traitements, concevrez et coordonnerez des programmes préventifs et d'éducation, participerez à des projets de recherche et réaliserez d'autres activités associées au champ de pratique infirmier. Plusieurs possibilités de carrières s'ouvriront à vous.

Vous pourrez travailler auprès de clientèles de tous âges dans divers milieux de pratique, que ce soit aux soins intensifs, à l'urgence, en santé communautaire, en périnatalité, en santé mentale, en gériatrie, en enseignement ou en gestion des soins infirmiers. Vous travaillerez en collaboration avec les professionnels de la santé et des services sociaux, les proches et la communauté.

Les perspectives d'emploi sont excellentes pour l'ensemble du Québec. Selon Repères, les diplômés et les diplômées du baccalauréat en sciences infirmières de 2015 connaissaient un taux de placement de 99,3% en janvier 2017.

Découvrez les possibilités de carrières en consultant l'analyse de marché en sciences infirmières du SPLA, le site Avenir en santé ainsi que le site de l'OIIQ.

Professions

- Conseiller en soins infirmiers
- Infirmier clinicien
- Infirmier-chef
- Professionnel de recherche

Employeurs

- Centres et instituts de recherche
- Compagnies d'assurance
- Établissements de santé et des services sociaux (centres hospitaliers, centres de réadaptation, CHSLD, CISSS, CIUSSS, cliniques, CLSC, GMF)
- Entreprises privées
- Forces armées canadiennes
- Milieu carcéral
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Organismes communautaires
- Réseau de l'éducation (commissions scolaires, écoles, cégeps, universités)
- Travail autonome

POURSUITE DES ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Ce baccalauréat mène à des études supérieures, notamment aux programmes de maîtrise et de diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières. Certains de ces programmes conduisent au titre d'infirmier praticien spécialisé.

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Alternance travail-études (ATE)

Ce cours obligatoire a lieu à l'été de votre première année de formation. Vous vivrez une expérience de travail rémunéré de 8 à 12 semaines à titre de préposé aux bénéficiaires, en milieu clinique hospitalier ou hors hospitalier. Une belle occasion de clarifier votre conception de la réalité des soins infirmiers et de confirmer votre orientation professionnelle. Vous aurez la possibilité de créer un lien d'emploi, d'en bénéficier tout au long de vos études et de cumuler de l'ancienneté. Consultez les offres d'ATE sur le site du Service de placement.

Stages et formation pratique

La possibilité de faire des stages cliniques vous sera offerte tout au long de votre parcours universitaire. Ceux-ci se dérouleront dans le réseau de la santé des régions de Québec ou de Chaudière-Appalaches. Il est également possible de les réaliser à l'extérieur de ces régions, sur autorisation.

Vous serez formé à travailler en collaboration avec d'autres professionnels de la santé. Vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers sont mis à votre disposition. Les habiletés, les procédures et les techniques apprises seront donc facilement reproductibles dans l'exercice de votre profession.

Stage international ou interculturel

Ce cours optionnel de 6 crédits vous permettra réaliser un stage dans un pays en émergence d'Afrique, d'Amérique centrale ou d'Asie. Des places sont également disponibles au Canada auprès d'une communauté du Nunavik ou du Nunavut. Vous pourrez bénéficier d'une bourse de mobilité de 2000\$. Saisissez cette occasion de vivre une expérience mémorable. Découvrez les critères d'admissibilité en visitant le site Sciences infirmières autour du monde.

Profil international

Vous pourrez réaliser une session d'études dans une université d'un pays d'Europe. Découvrez nos universités partenaires en consultant MoveON. Vous bénéficierez d'une bourse de séjour de 3000\$. Ajoutez une dimension internationale à votre baccalauréat. Voyez les conditions de participation au profil international de la FSI.

Profil entrepreneurial

Vous souhaitez devenir travailleur autonome? Vous rêvez de posséder votre entreprise? Vous avez un projet communautaire ou d'économie sociale? Ce profil vous donnera les outils pour donner vie à vos idées, de la réflexion à la réalisation de votre projet. De plus, vous développerez vos habiletés en gestion de projet et vos compétences entrepreneuriales (réseautage, résolution de problèmes, communication, capacité d'adaptation). Voyez les conditions de participation au profil entrepreneurial à la FSI.

Profil recherche

Grâce aux deux stages de recherche, vous aurez l'occasion de vivre des expériences concrètes auprès d'un professeur passionné par son domaine d'expertise. Vous aurez la chance de développer vos talents de vulgarisateur et de communicateur

scientifique. Ce profil est une excellente façon de découvrir et de confirmer vos intérêts intellectuels et professionnels pour la recherche scientifique. Découvrez les conditions de participation au profil recherche à la FSI.

-  Profil entrepreneurial
-  Profil international
-  Profil recherche
-  Stage international et interculturel
-  Stages
-  Stages rémunérés

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Au Bureau des bourses et de l'aide financière, vous trouverez l'information concernant les sources possibles pour le financement de vos études, notamment les différents programmes d'aide financière gouvernementaux et les programmes de bourses d'admission, d'excellence, d'études ou de mobilité. Effectuez une recherche de bourses d'études et posez votre candidature.

Les bourses de leadership et développement durable soutiennent les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 2000\$ sont renouvelables jusqu'à 3 ou 4 ans, selon la durée du baccalauréat.

Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Des bourses d'études sont aussi offertes par la Faculté des sciences infirmières grâce aux donateurs.

Emplois

Les étudiants de 1er cycle peuvent être engagés à titre d'auxiliaire administratif, d'enseignement ou de recherche. Informez-vous auprès de vos professeurs pour connaître les possibilités et démontrer votre intérêt. Consultez également les offres d'emploi du Service de placement.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

Approches participatives et centrées sur la personne

Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière

Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières

Formation infirmière

Organisation et administration des soins et des services

Promotion et éducation pour la santé

Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

Alliance santé Québec

Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Centre de recherche en cancérologie (CRC)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Centre de recherche du CHU de Québec

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)

Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec

Unité de recherche en santé des populations (URESP)

Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)

Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Bachelier ès sciences (B. Sc.)

105
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
52 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme a pour finalité de former une professionnelle ou un professionnel :

spécialiste des manifestations de la santé et de la maladie telles que vécues par une personne, une famille ou un groupe, à tous les âges de la vie;

capable d'aider la personne, la famille ou le groupe à déterminer leurs besoins de soins et à y répondre à l'intérieur d'une relation interpersonnelle fondée sur la prise en charge globale (« caring »), dans une perspective de promotion de la santé et d'adaptation à la maladie, conjointement avec les autres membres de l'équipe des professionnels de la santé.

ORDRE PROFESSIONNEL

Pour l'obtention du droit de pratique au Québec, le titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières doit réussir l'examen professionnel de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits, soit trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat. L'étudiant est invité à consulter le site décrivant le profil et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la base de données du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le profil recherche consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études de l'étudiant. Il vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études. Lorsque son cheminement au profil sera complété, l'étudiant recevra la mention « Profil recherche » sur son diplôme d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Frédéric Douville

418 656-2131 poste 406713

Télécopieur: 418 656-7747

etudes@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 406713

formationinitiale@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

REMARQUES SUR LES COURS

Tous les cours de sciences infirmières réussis il y a huit ans ou plus ne peuvent être contributoires au programme.

Formation pratique et stages

Ce programme comporte des stages cliniques répartis tout au long des huit sessions du cheminement régulier. Règle générale, ces stages se déroulent dans les établissements de santé des régions 03 et 12. Certains stages complémentaires sont offerts à la session d'été.

Compte tenu du nombre limité de places offertes dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet du programme n'est pas assuré d'avoir accès auxdits stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

DEC en sciences, lettres et arts;

OU

Baccalauréat international - sciences de la santé

OU

DEC en techniques d'hygiène dentaire (111.A0)

OU

DEC en soins préhospitaliers d'urgence (181.A0)

OU

DEC en techniques de laboratoire - biotechnologies (210.AA)

OU

DEC en techniques d'électrophysiologie médicale (140.A0)

OU

DEC en techniques d'inhalothérapie (141.A0)

OU

DEC en techniques de radiodiagnostic (142.A0)

OU

DEC en technologie de médecine nucléaire (142.F0 ou 142.B0)

OU

DEC en technologie de radio-oncologie (142.C0)

OU

DEC en techniques de l'échographie médicale (142.G0)

OU

DEC techniques de physiothérapie (144.A0)

OU

DEC techniques de santé animale (145.A0)

OU

DEC en sciences de la nature et avoir réussi l'un des cours suivants :

- Biologie 401 ou 901 ou 921

OU

Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :

- Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300 (ou Mathématiques NYA ou 103-77 ou 103-RE)

- Physique NYA (ou 101)

- Chimie NYA (ou 101)

- Chimie NYB (ou 201) OU Chimie 202

- Biologie NYA (ou 301) ou 401 ou 901 ou 921

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le secteur Admission des adultes, cours compensateurs et études libres procède à l'analyse de la scolarité et de l'expérience acquises par le candidat. Il établit la scolarité préparatoire (cours compensateurs) nécessaire pour l'admissibilité à des programmes de premier cycle. Cette scolarité permet au candidat adulte d'atteindre l'équivalent du DEC. Elle inclut les préalables exigés par le programme visé.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études au Canada hors Québec

Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie, et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études hors Canada

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures

OU

Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)

ET

Formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie et biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en sciences infirmières est un programme contingenté à 120 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-----------------------------|--|----------------|
| SCIENCES INFIRMIÈRES | | 96 |
| <u>MED-1920</u> | Fondements en sciences biomédicales I | 3 |
| <u>SIN-1300</u> | Expérience de santé et soins infirmiers | 4 |
| <u>SIN-1301</u> | Pratique infirmière I | 5 |
| <u>SIN-1302</u> | Promotion de la santé et du bien-être | 2 |
| <u>SIN-1303</u> | Stage s'initier au rôle infirmier | 1 |
| <u>FIS-4101</u> | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 1 | 1 |
| <u>MED-1921</u> | Fondements en sciences biomédicales II | 3 |
| <u>SIN-1304</u> | Activité préparatoire à l'ATE | 0 |
| <u>SIN-1310</u> | Partenariat et pouvoir d'agir | 2 |
| <u>SIN-1311</u> | Pratique infirmière II | 5 |
| <u>SIN-1312</u> | Chronicité et famille | 2 |
| <u>SIN-1313</u> | Stage : évaluation de l'expérience de santé II | 2 |
| <u>SIN-1315</u> | Analyse de pratique I | 1 |
| <u>SIN-1316</u> | Alternance travail-études | 1 |
| <u>FIS-4102</u> | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 2 | 1 |
| <u>MED-2920</u> | Fondements en sciences biomédicales III | 3 |
| <u>SIN-2300</u> | Relation soignante | 2 |
| <u>SIN-2302</u> | Pratique infirmière et santé mentale | 2 |
| <u>SIN-2307</u> | Pratique infirmière III | 5 |

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>SIN-2313</u> | Expériences cliniques : chirurgie | 3 |
| <u>SIN-2326</u> | Expériences cliniques : santé mentale | 2 |
| <u>MED-2921</u> | Fondements en sciences biomédicales IV | 2 |
| <u>SIN-2319</u> | Pratique infirmière IV | 4 |
| <u>SIN-2323</u> | Théories et concepts pour la pratique infirmière | 3 |
| <u>SIN-2330</u> | Recherche et amélioration des pratiques de soins | 4 |
| <u>MED-2930</u> | Fondements en sciences biomédicales V | 2 |
| <u>SIN-3300</u> | Coordination des soins | 3 |
| <u>SIN-3301</u> | Pratique infirmière V | 4 |
| <u>SIN-3302</u> | Pratique infirmière et santé communautaire | 2 |
| <u>SIN-3306</u> | Expériences cliniques : personnes âgées | 2 |
| <u>SIN-3315</u> | Supervision clinique | 1 |
| <u>SIN-3322</u> | Expériences cliniques : soins dans la communauté | 2 |
| <u>MED-2931</u> | Fondements en sciences biomédicales VI | 2 |
| <u>SIN-3310</u> | Profession infirmière et société | 2 |
| <u>SIN-3311</u> | Pratique infirmière VI | 4 |
| <u>SIN-3312</u> | Soins palliatifs et enjeux éthiques | 2 |
| <u>SIN-3313</u> | Expériences cliniques : soins critiques | 2 |
| <u>SIN-3317</u> | Expériences cliniques : consolidation | 3 |

RÈGLE 1 - 2 CRÉDITS PARI:

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>SIN-2327</u> | Expériences cliniques : enfants, adolescents et famille | 2 |
| <u>SIN-2328</u> | Expériences cliniques : périnatalité et famille | 2 |

AUTRES ACTIVITÉS

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

AUTRES EXIGENCES

9

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>FIS-4103</u> | Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne 3 | 1 |
| <u>SIN-2317</u> | Analyse de pratique II | 1 |
| <u>SIN-3316</u> | Analyse de pratique III | 1 |

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-3010.

L'étudiant admis au profil recherche doit suivre le cours SIN-1505.

RÈGLE 2 - 6 CRÉDITS PARMIS:

| | | |
|-----------------|--------------------------------------|---|
| <u>SIN-2500</u> | Stage international ou interculturel | 6 |
|-----------------|--------------------------------------|---|

Et tous les cours de premier cycle, à l'exception des cours portant le sigle SIN (exception faite du cours ci-dessus), des cours correctifs en français (excepté le cours correctif pour les non-francophones FRN-3003) et des cours d'anglais inférieurs à ANL-2020.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000 et ENT-3000.

L'étudiant admis au profil recherche doit s'inscrire aux cours FRN-1914 et SIN-1502.

Pour terminer son programme, l'étudiant doit avoir acquis le niveau Intermediate English II en anglais (TOEIC : 675 OU VEPT : 53)

PROFILS D'ÉTUDES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------|-------|----------------|
|-------|-------|----------------|

PROFIL ENTREPRENEURIAL

9

Le cours SIN-3300, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>ENT-1000</u> | Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir | 3 |
| <u>ENT-3000</u> | Portfolio entrepreneurial I | 3 |
| <u>ENT-3010</u> | Portfolio entrepreneurial II | 3 |

PROFIL INTERNATIONAL

| | | |
|-----------------|--|---------|
| <u>EHE-1SIN</u> | Études - Profil international - Baccalauréat en sciences infirmières | 12 à 18 |
|-----------------|--|---------|

PROFIL RECHERCHE

9

Le cours SIN-2330, obligatoire au programme, complète les exigences du profil.

| | | |
|-----------------|-----------------------------------|---|
| <u>FRN-1914</u> | Communications pour scientifiques | 3 |
| <u>SIN-1502</u> | Stage de recherche I | 3 |
| <u>SIN-1505</u> | Stage de recherche II | 3 |

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Cheminement type

Ce programme propose un cheminement type à temps complet s'échelonnant sur 3 ans (8 sessions, y compris les sessions d'été). Il est également possible de réaliser ce programme sur 4 ans.

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau

programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudes@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version archivée

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN SCIENCES INFIRMIÈRES - PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Combiné à la maîtrise en soins de première ligne, ce DESS vous permettra d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière et également, d'intégrer les connaissances et les habiletés requises pour accomplir des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé en soins de première ligne (IPSPL).

Ce programme de 2e cycle offre une excellente formation théorique et pratique qui vous permettra de devenir spécialiste des soins infirmiers de première ligne.

Précisément vous:

Accédez à une spécialisation reconnue par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ).

Développez les compétences professionnelles attendues de la profession d'IPS en soins de première ligne.

Exercerez les cinq actes médicaux découlant de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec pour assurer la prise en charge et le suivi de clientèles souffrant de maladies chroniques et de problèmes de santé courants.

Assumerez un rôle de leader et améliorerez l'accès aux soins de première ligne pour les patients.

Travaillerez en étroite collaboration avec les infirmières et les infirmiers généralistes ainsi que les infirmières et les infirmiers cliniciens spécialisés pour améliorer la qualité des soins.

Travaillerez en partenariat avec les médecins.

Apprenez-en plus sur le programme

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2e cycle est d'un maximum de 4 ans.



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à des infirmières et des infirmiers titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières possédant une expérience professionnelle de 3360 heures en soins infirmiers directs. La moitié de ces heures doivent avoir été effectuées en soins de première ligne. Veuillez consulter les conditions d'admission pour plus de détails.

AVENIR

L'obtention de ce diplôme d'études supérieures ainsi que du diplôme de la maîtrise associée mène, selon certaines conditions, à la certification donnant droit au titre d'IPSPL.

En collaboration avec des médecins partenaires, vous prodiguerez des soins directs à une clientèle de tous âges, ambulatoire, dans la communauté ou en centre d'hébergement. La clientèle prise en charge a des problèmes de santé courants ou des problèmes de santé chroniques stables, nécessite des suivis de grossesse normale ou à faible risque, ou nécessite des soins palliatifs en CHSLD.

Vous jouerez un rôle d'expert-conseil auprès des patients, de vos pairs et des professionnels de la santé et les sensibiliserez sur certains enjeux concernant la santé. De plus, vous pourrez participer à la recherche en sciences infirmières. Enfin, votre leadership sera mis à contribution et vous influencerez les milieux de façon à promouvoir la santé des personnes tout en tenant compte de leur environnement.

Professions

Infirmière ou infirmier praticien spécialisé en soins de première ligne (IPSPL)

Employeurs

Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

Centres intégrés de santé et de services sociaux

Centres locaux de services communautaires

Centres d'hébergement et de soins de longue durée

Cliniques médicales

Établissements d'enseignement collégial et universitaire

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Le ministère de la Santé et des Services sociaux offre aux infirmières et infirmiers cliniciens qui aspirent à devenir IPS un soutien durant leurs études. Si vous vivez en région éloignée, vous pourriez bénéficier d'une aide additionnelle.

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature.

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

[Estimation du budget pour une année d'études](#)

[Détail des droits de scolarité](#)

[Calculateur de budget](#)

[Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger](#)

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes

thématiques de recherche:

Approches participatives et centrées sur la personne

Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière

Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières

Formation infirmière

Organisation et administration des soins et des services

Promotion et éducation pour la santé

Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

Alliance santé Québec

Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Centre de recherche en cancérologie (CRC)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Centre de recherche du CHU de Québec

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS)

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)

Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec

Unité de recherche en santé des populations (URESP)

Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)

Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à :

- acquérir des connaissances en physiopathologie et en pharmacologie propres à son secteur clinique;
- maîtriser des compétences cliniques et appliquer les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- intégrer les connaissances et les habiletés requises pour poser des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée;
- renforcer les capacités d'analyse et de développement du rôle et de la pratique d'infirmière praticienne spécialisée.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Veillez consulter les conditions d'admission du programme de maîtrise en sciences infirmières - soins de première ligne.

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé, le candidat doit aussi déposer une demande d'admission au programme de maîtrise en sciences infirmières - soins de première ligne. S'il est accepté, il sera d'emblée admis simultanément aux deux programmes.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|--|---|----------------|
| PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS DE PREMIÈRE LIGNE | | 30 |
| <u>PAT-6901</u> | Physiopathologie et mesures diagnostiques | 5 |
| <u>PAT-6907</u> | Physiopathologie et traitement des problèmes de santé courants IPS-PL | 6 |
| <u>PHA-6904</u> | Pharmacologie avancée en soins infirmiers | 3 |
| <u>SIN-6036</u> | Examen clinique : périnatalité, enfant, adolescent | 3 |
| <u>SIN-6042</u> | Séminaire sur le rôle de l'IPS | 3 |
| <u>SIN-6051</u> | Démarche clinique en soins de première ligne | 6 |
| <u>SIN-6058</u> | Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé physique | 3 |
| <u>SIN-6059</u> | Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé mentale | 1 |

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-07-25 09:49:54

Version précédente

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN SCIENCES INFIRMIÈRES -

PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Combiné à la maîtrise en soins à la clientèle adulte, ce DESS vous permettra d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière et également, d'intégrer les connaissances et les habiletés requises pour accomplir des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé en soins à la clientèle adulte (IPSSA).

Ce programme de 2e cycle offre une formation théorique et pratique à la fine pointe des tendances actuelles en sciences infirmières concernant l'amélioration des soins et de la santé des personnes. Il vous permettra de devenir spécialiste des soins infirmiers auprès de la clientèle adulte. Précisément vous:

Accéderez à une spécialisation reconnue par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ).

Développerez les compétences professionnelles attendues pour l'exercice de la profession d'IPS en soins à la clientèle adulte.

Exercerez les cinq actes médicaux découlant de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec pour assurer la prise en charge et le suivi de la clientèle adulte souffrant de maladies chroniques et de problèmes de santé courants.

Assumerez un rôle de leader et améliorerez l'accès aux soins de santé pour la clientèle adulte.

Travaillerez en étroite collaboration avec les infirmières et les infirmiers généralistes ainsi que les infirmières et les infirmiers cliniciens spécialisés pour améliorer la qualité des soins.

Travaillerez en partenariat avec les médecins.

Apprenez-en plus sur le programme

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2e cycle est d'un maximum de 4 ans.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à des infirmières et des infirmiers titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières possédant une expérience professionnelle de 3360 heures en soins infirmiers directs. La moitié de ces heures doivent avoir été effectuées auprès des adultes et des aînés. Veuillez consulter les conditions d'admission pour plus de détails.

AVENIR

L'obtention de ce diplôme d'études supérieures ainsi que du diplôme de la maîtrise associée mène, selon certaines conditions, à la certification donnant droit au titre IPSSA.

En collaboration avec des médecins partenaires, vous prodiguerez des soins directs à la clientèle adulte (18 ans et plus) en milieu hospitalier ou en clinique spécialisée de soins de 2e et 3e lignes. Vous prescrirez des tests diagnostiques et des traitements, en plus d'effectuer certaines interventions invasives.

Vous jouerez un rôle d'expert-conseil auprès des patients, de vos pairs et des professionnels de la santé et les sensibiliserez sur certains enjeux concernant la santé. Vous pourrez également participer à la recherche en sciences infirmières. Enfin, votre leadership sera mis à contribution et vous influencerez les milieux de façon à promouvoir la santé des personnes tout en tenant compte de leur environnement.

Professions

Infirmière ou infirmier praticien spécialisé en soins à la clientèle adulte

Employeurs

Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

Centres intégrés de santé et de services sociaux

Centres hospitaliers

Cliniques spécialisées où sont offerts des soins de 2e et 3e lignes

Établissements d'enseignement collégial et universitaire

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Le ministère de la Santé et des Services sociaux offre aux infirmières et infirmiers cliniciens qui aspirent à devenir IPS un soutien durant leurs études. Si vous vivez en région éloignée, vous pourriez bénéficier d'une aide additionnelle.

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature.

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

Approches participatives et centrées sur la personne

Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière

Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières

Formation infirmière

Organisation et administration des soins et des services

Promotion et éducation pour la santé

Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

Alliance santé Québec

Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Centre de recherche en cancérologie (CRC)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Centre de recherche du CHU de Québec

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)

Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec

Unité de recherche en santé des populations (URESP)

Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)

Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

DIPLÔME

Diplôme d'études supérieures spécialisées

30
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
15 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à :

acquérir des connaissances en physiopathologie et en pharmacologie propres à son secteur clinique;

maîtriser des compétences cliniques et appliquer les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique d'infirmière praticienne spécialisée;

intégrer les connaissances et les habiletés requises pour poser des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée;

renforcer les capacités d'analyse et de développement du rôle et de la pratique d'infirmière praticienne spécialisée.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Veillez consulter les conditions d'admission du programme de maîtrise en sciences infirmières - soins à la clientèle adulte.

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé, le candidat doit aussi déposer une demande d'admission au programme de maîtrise en sciences infirmières - soins à la clientèle adulte. S'il est accepté, il sera d'emblée admis simultanément aux deux programmes.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|--|--|----------------|
| PRATIQUE SPÉCIALISÉE EN SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE | | 30 |
| <u>PAT-6901</u> | Physiopathologie et mesures diagnostiques | 5 |
| <u>PAT-6908</u> | Physiopathologie et traitement des problèmes de santé chez l'adulte | 6 |
| <u>PHA-6904</u> | Pharmacologie avancée en soins infirmiers | 3 |
| <u>SIN-6042</u> | Séminaire sur le rôle de l'IPS | 3 |
| <u>SIN-6053</u> | Séminaire de pratique infirmière avancée - soins à la clientèle adulte | 3 |
| <u>SIN-6055</u> | Démarche clinique en soins à la clientèle adulte | 6 |
| <u>SIN-6058</u> | Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé physique | 3 |
| <u>SIN-6059</u> | Évaluation clinique avancée chez l'adulte - volet santé mentale | 1 |

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-07-25 09:49:54

Version actualisée

DOCTORAT EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Ce programme privilégie les approches multisectorielle et interdisciplinaire, ce qui est au coeur de la santé communautaire et de la santé publique. Ce programme est offert en collaboration avec le Département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine et la Faculté des sciences infirmières.

Le doctorat en santé communautaire vous permettra de mener des recherches et d'élaborer des stratégies d'intervention en promotion de la santé et en organisation des services de santé. Vous étudierez particulièrement les déterminants politiques, économiques, socioculturels et environnementaux de la santé. Au terme de votre formation, vous aurez l'expertise nécessaire pour apporter un éclairage nouveau et approfondi sur des situations particulières et contribuer à la prise de décisions dans le domaine de la santé. La rédaction de la thèse sous forme traditionnelle ou par articles est autorisée.

Vous serez en mesure de réaliser des projets de recherche originaux, notamment sur:

Les comportements et les pratiques sociales de santé (pratiques alimentaires, pratiques préventives, exercice physique, itinéraires de recours aux soins, etc.)

Les environnements sociaux, culturels, physiques, organisationnels et naturels, etc.

Les groupes vulnérables et en situation d'exclusion (usagers de drogues, travailleuses du sexe, personnes en situation de pauvreté, etc.)

Les inégalités sociales de santé

Les services de santé, l'organisation du système de santé et les approches alternatives de soins

Les projets de développement international

Les rapports de genres et leurs influences sur la santé

Les ressources dont disposent ou devraient disposer des groupes pour assurer leur bien-être et leur santé

La planification d'interventions en promotion de la santé et en prévention de la maladie

L'introduction des nouvelles technologies dans le domaine de la santé

Au cours de votre formation, vous aurez la possibilité de présenter vos résultats de recherche, notamment à la journée scientifique de la Faculté des sciences infirmières ou encore lors des journées annuelles de santé publique auxquelles participent plusieurs professeurs.

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Certaines conditions s'appliquent.

Possibilité de rédiger en anglais: avec l'approbation de la direction de recherche, vous pourrez choisir de rédiger vos travaux de recherche en anglais.

Domaines d'expertise

Évaluation de politiques, de programmes et d'interventions en santé

Organisation et évaluation des services de santé

Promotion de la santé et prévention des maladies

Santé et environnement

Santé mondiale

Visitez le site web de la Faculté des sciences infirmières pour en apprendre davantage sur le programme.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse au candidat qui détient une maîtrise ou son équivalent dans une discipline des sciences de la santé, des sciences sociales, des sciences humaines, des sciences de l'administration, ou à celui qui a une solide expérience dans le domaine pratique de la santé communautaire.

AVENIR

Les diplômés au doctorat en santé communautaire se dirigent principalement vers des fonctions d'analyse, d'expertise, d'enseignement et de recherche. Grâce à votre expertise en santé communautaire, vous contribuerez aux décisions dans le domaine de la santé des individus et des communautés d'ici ou d'ailleurs. Les comportements et les pratiques sociales de santé, les environnements sociaux, culturels, physiques, organisationnels et naturels, l'introduction des nouvelles technologies dans le domaine de la santé, les projets internationaux et la planification d'interventions en promotion de la santé et en prévention de la maladie sont un exemple de sujets sur lesquels vous pourriez être appelé à travailler.

Découvrez les possibilités de carrières en consultant l'analyse de marché en santé communautaire du Service de placement.

Professions

Chercheur autonome

Consultant ou expert-conseil

Gestionnaire

Professeur

Responsable de projet

Employeurs

Agence de la santé publique du Canada

Centres, chaires et instituts de recherche

Centres intégrés (universitaires) de santé et de services sociaux

Institut national de santé publique du Québec

Ministères de la Santé et des Services sociaux

Organismes internationaux (santé, solidarité et coopération internationale)

Santé Canada

Travail autonome

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois à un programme de doctorat de l'Université Laval bénéficient, entre autres, d'une bourse d'admission de 2000\$. Cette bourse peut servir à payer les droits de scolarité.

Les bourses de leadership et développement durable soutiennent les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 10000\$ sont renouvelables.

Des organismes subventionnaires, tels que le FRQS, le CRSH et les IRSC, attribuent plusieurs bourses aux étudiants de doctorat afin de reconnaître l'excellence des dossiers universitaires, d'inciter à la recherche, et bien plus encore. La valeur des bourses varie de 19000\$ à 50000\$ par année.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature.

Bourses pour les étudiants étrangers

Bourses d'excellence pour les étudiants étrangers (court séjour de recherche ou de perfectionnement, volet 3) d'une valeur de 3000\$ à 12000\$ par année.

Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers (volet 1) d'une valeur de 25000\$ par an pour une période maximale de 3 ans.

Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Bourses de réussite

La Faculté des études supérieures et postdoctorales, en collaboration avec la Faculté des sciences infirmières, offre des bourses de réussite allant jusqu'à 6750\$ aux étudiants admis au doctorat et satisfaisant les conditions. Elles récompensent le franchissement des étapes du programme, de l'admission à l'obtention de votre diplôme.

Emplois

Les étudiants des cycles supérieurs peuvent être engagés à titre d'auxiliaire d'enseignement ou d'auxiliaire de recherche. Les tâches souvent demandées sont:

collaborer à l'encadrement d'étudiants;

corriger leurs travaux;

participer à un projet de recherche.

Informez-vous auprès de vos professeurs pour connaître les possibilités et démontrer votre intérêt.

Consultez également les offres d'emploi du Service de placement.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes

thématiques de recherche:

Approches participatives et centrées sur la personne

Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière

Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières

Formation infirmière

Organisation et administration des soins et des services

Promotion et éducation pour la santé

Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

Alliance santé Québec

Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Centre de recherche en cancérologie (CRC)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Centre de recherche du CHU de Québec

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS)

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)

Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec

Unité de recherche en santé des populations (URESP)

Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)

Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières. Puisque la santé communautaire touche plusieurs domaines, vous pouvez également identifier des professeurs en provenance d'autres facultés (ex.: administration, lettres et sciences humaines, médecine, sciences sociales). Pour plus d'information, veuillez consulter le fichier PDF professeurs autres disciplines disponible sur le www.fsi.ulaval.ca/directeur-ou-directrice-de-recherche.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
12 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à préparer le futur diplômé à exercer des fonctions de recherche, d'enseignement, de formation et d'expertise pour répondre aux problèmes de santé des individus et des communautés du Québec, du Canada ou ailleurs dans le monde. La personne formée dans ce programme pourra remplir ces fonctions en adoptant des approches interdisciplinaire et multisectorielle afin de résoudre des problèmes de santé complexes, et de définir des stratégies de maintien et de promotion de la santé. Le diplômé sera également appelé à remplir des fonctions d'enseignant aux trois cycles universitaires. Il pourra de plus agir à titre d'expert et consultant en vue d'apporter un éclairage approfondi sur des situations de santé particulières et de contribuer à la prise de décisions dans le domaine de la santé.

De façon plus particulière, au terme de sa formation, le diplômé du doctorat en santé communautaire :

sera capable de synthétiser et d'interpréter de façon critique les données scientifiques relatives à une question liée à la santé communautaire ainsi qu'à la promotion de la santé ou à l'organisation des services de santé;

aura une connaissance significative des déterminants de la santé dans une perspective de santé communautaire;

sera capable d'utiliser diverses méthodes et méthodologies de recherche qui peuvent desservir les fins de la santé communautaire;

sera capable de mener de façon autonome des recherches originales permettant d'améliorer les connaissances en santé communautaire, de même qu'en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;

sera capable de mener de façon autonome des recherches originales permettant de développer des stratégies d'interventions adaptées aux différents contextes socioculturels et organisationnels en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;

sera capable d'emprunter une approche de recherche intersectorielle et interdisciplinaire dans la compréhension des problèmes de santé et dans leur résolution;

aura développé des habiletés de communication orale et écrite permettant d'opérer un transfert de connaissances dans les espaces académiques et scientifiques, dans les milieux décisionnels, comme dans les milieux de pratique et auprès des communautés;

sera sensibilisé à l'adoption d'un comportement éthique dans l'accomplissement de ses fonctions de recherche, d'enseignement et d'expertise.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant au programme de doctorat en santé communautaire doit s'inscrire à temps complet durant trois sessions, de préférence lors de la première année.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Élisabeth Martin

418 656-2131 poste 414036

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 6713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

RATTACHEMENT MULTIFACULTAIRE

Ce programme est offert conjointement par la Faculté des sciences infirmières et la Faculté de médecine.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale de la thèse par un professeur non impliqué dans le travail de l'étudiant avant que ne soit donnée l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences de la santé, en sciences sociales, en sciences humaines ou en sciences de l'administration, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience (en santé communautaire/publique/des populations, de même qu'en méthodologie, en organisation des services et en promotion de la santé) jugée équivalente est également admissible. Toutefois, l'admission n'est pas automatique (voir scolarité préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation ou de programme égale ou supérieure à 3,22 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'a pas déjà réalisé les deux cours suivants devra les suivre en scolarité préparatoire :

SAP-7004 Organisation des services de santé : enjeux et perspectives

SAP-7009 Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques

De plus, après l'analyse du dossier d'admission et selon sa formation antérieure, le candidat peut se voir imposer des cours additionnels de scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit avoir trouvé un directeur de recherche en prenant contact avec l'un des professeurs du programme.

Un candidat ne peut être admis au programme que si un professeur a accepté d'agir à titre de directeur de recherche et qu'il confirme son acceptation par écrit.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et oral est essentielle.

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit fournir, avec sa demande d'admission, un document officiel attestant d'un résultat d'au moins 860 sur 990 au Test de français international (TFI). Ce test, qui est disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Connaissance de l'anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit. Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

du test de classement Versant English Placement Test (VEPT) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70;

ou du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990;

ou du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme et leur réussite est une condition de diplomation.

Calendrier des tests

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

un curriculum vitae détaillé;

une lettre de motivation/intentions (maximum de 1500 mots) qui expose :

l'intérêt personnel et professionnel d'obtenir un doctorat;

l'articulation entre l'expérience professionnelle antérieure et les études doctorales;

les atouts, les forces et la capacité du candidat de réussir des études doctorales;

les raisons qui motivent le choix du directeur de thèse et les démarches entreprises auprès de celui-ci;

la précision du champ d'études et de l'objet de la thèse précisant son champ d'intérêt (organisation des services ou promotion de la santé);

l'apport anticipé du projet de thèse (contribution théorique et retombées sur la pratique);

pour le candidat dont les études de maîtrise n'étaient pas en santé communautaire, la lettre devra être très explicite quant aux expériences et formations antérieures dans le domaine, de manière à permettre de juger de la nécessité et, le cas échéant, de la nature d'une scolarité préparatoire avant l'admission au programme.

une version préliminaire d'un projet d'études (1500 mots) exposant les éléments de la problématique, une brève recension des écrits, les objectifs de l'étude, sa pertinence théorique et pratique ainsi qu'un aperçu de la méthodologie;

une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat (courriel à etudessuperieures@fsi.ulaval.ca);

trois rapports d'appréciation;

pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au Test de français international (TFI).

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant pourra, s'il le désire, demander un passage accéléré de la maîtrise au doctorat sans avoir à rédiger de mémoire, aux conditions suivantes :

avoir suivi avec succès l'ensemble de la scolarité de la maîtrise, y compris un cours en promotion de la santé ou en organisation des services de santé;

avoir maintenu une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,67 sur 4,33;

avoir obtenu un jugement favorable sur la présentation orale et écrite d'une première ébauche de son protocole de recherche, qui le qualifiera d'emblée pour un projet de thèse et tiendra lieu de confirmation officielle d'encadrement lors de la soumission de son dossier d'admission. Ce comité d'examen sera constitué d'au moins trois personnes : le

directeur de recherche, le directeur du programme de maîtrise et le directeur du programme de doctorat.

Si la demande de passage accéléré est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

Chaque candidature est étudiée par la direction de programme qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche, de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|----------------------------|--|----------------|
| SANTÉ COMMUNAUTAIRE | | 24 |
| <u>SAC-8002</u> | Séminaire en organisation des services de santé | 3 |
| <u>SAC-8003</u> | Épistémologie de la recherche en santé communautaire | 3 |
| <u>SAC-8005</u> | Fondements avancés en santé communautaire | 3 |
| <u>SAC-8010</u> | Séminaire sur la promotion de la santé | 3 |

| | | |
|-----------------|------------------------|---|
| <u>SAC-8011</u> | Activité de synthèse | 3 |
| <u>SAC-8020</u> | Protocole de recherche | 6 |

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS DE COURS

Avec l'approbation de la direction de programme.

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

| | | |
|-----------------|---------------------------------|---------------------------|
| <u>SAC-8811</u> | Activité de recherche - thèse 1 | 7/activité temps complet |
| <u>SAC-8812</u> | Activité de recherche - thèse 2 | 7/activité temps complet |
| <u>SAC-8813</u> | Activité de recherche - thèse 3 | 7/activité temps complet |
| <u>SAC-8814</u> | Activité de recherche - thèse 4 | 8/activité temps complet |
| <u>SAC-8815</u> | Activité de recherche - thèse 5 | 8/activité temps complet |
| <u>SAC-8816</u> | Activité de recherche - thèse 6 | 8/activité temps complet |
| <u>SAC-8817</u> | Activité de recherche - thèse 7 | 9/activité temps complet |
| <u>SAC-8818</u> | Activité de recherche - thèse 8 | 12/activité temps complet |

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche

les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-08-02 10:34:49

Veuillez consulter

DOCTORAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (PH. D.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Le doctorat en sciences infirmières vous permettra d'acquérir une solide connaissance des assises théoriques en sciences infirmières et des méthodes de recherche appliquées au domaine. Vous développerez l'autonomie nécessaire pour mener des recherches originales et pour en communiquer les résultats. La rédaction de la thèse sous forme traditionnelle ou par articles est autorisée. Voici des exemples de sujets de recherche menés par des doctorants:

Les savoirs infirmiers

Les processus de santé et d'adaptation à la maladie physique et mentale

L'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation d'interventions en santé

L'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé

L'évaluation des contextes favorables ou non aux soins et à la santé

La promotion et l'éducation à la santé

Le processus de rétablissement

L'expérience ou la perception de la santé et de la maladie

Le transfert et l'utilisation des connaissances

L'organisation et l'administration des services infirmiers

La contribution des soins à la santé des individus et des groupes marginalisés, vulnérables ou démunis

Vous serez en mesure de collaborer et d'influencer le développement de la profession infirmière et sa capacité à offrir des réponses aux nouveaux besoins de santé de la population. Vous pourrez également contribuer à l'administration des soins et des services infirmiers et influencer les décisions politiques au sujet des soins infirmiers.

Au cours de votre formation, vous aurez la possibilité de présenter vos résultats de recherche, notamment pendant la journée scientifique de la Faculté des sciences infirmières ainsi que lors de congrès nationaux et internationaux.

Directeur à trouver avant l'admission: vous devrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche avant l'admission. Cette étape est obligatoire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme.

Possibilité de rédiger en anglais: avec l'approbation de la direction de recherche, vous pourrez choisir de rédiger vos travaux de recherche en anglais.

Domaines d'expertise

Administration des services infirmiers

Maladies chroniques et chronicité

Prévention de la maladie

Promotion de la santé

Qualité des soins et sécurité des patients

Réadaptation

Rétablissement

Santé communautaire

Santé des familles

Santé des femmes

Santé mentale

Soins critiques

Soins des aînés

Soins infirmiers

Soins palliatifs

Transfert des connaissances

Visitez le site web de la Faculté des sciences infirmières pour en apprendre davantage sur le programme.



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Cette formation s'adresse au titulaire d'une maîtrise, ou de son équivalent, en sciences infirmières ou dans un domaine connexe.

AVENIR

En plus de devenir un leader et de contribuer de façon dynamique à générer des connaissances nécessaires au développement et à l'évolution des sciences infirmières, vous ferez des apprentissages qui vous permettront d'obtenir le titre de chercheur autonome ou de professeur, et d'occuper différents postes. Vous pourriez également former les nouvelles générations de scientifiques dans le domaine.

Découvrez les possibilités de carrières en consultant l'analyse de marché en sciences infirmières du SPLA.

Professions

- Chargé de projets
- Chercheur autonome
- Consultant ou expert-conseil
- Gestionnaire
- Professeur
- Responsable de projet

Employeurs

- Agence de la santé publique du Canada
- Centres, chaires et instituts de recherche
- Centres intégrés (universitaires) de santé et de services sociaux
- Institut national de santé publique du Québec
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- Regroupements internationaux

Réseau de la santé et des services sociaux

Santé Canada

Travail autonome

Universités

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les étudiants (canadiens ou étrangers) inscrits pour la première fois à un programme de doctorat de l'Université Laval bénéficient, entre autres, d'une bourse d'admission de 2000\$. Cette bourse peut servir à payer les droits de scolarité.

Les bourses de leadership et développement durable soutiennent les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 10000\$ sont renouvelables.

Des organismes subventionnaires, tels que le FRQS, le CRSH et les IRSC, attribuent plusieurs bourses aux étudiants de doctorat afin de reconnaître l'excellence des dossiers universitaires, d'inciter à la recherche, et bien plus encore. La valeur des bourses

varie de 19000\$ à 50000\$ par année.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature.

Bourses pour les étudiants étrangers

Bourses d'excellence pour les étudiants étrangers (court séjour de recherche ou de perfectionnement, volet 3) d'une valeur de 3000\$ à 12000\$ par année.

Bourses de doctorat en recherche pour étudiants étrangers (volet 1) d'une valeur de 25000\$ par an pour une période maximale de 3 ans.

Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Bourses de réussite

La Faculté des études supérieures et postdoctorales, en collaboration avec la Faculté des sciences infirmières, offre des bourses de réussite allant jusqu'à 6750\$ aux étudiants admis au doctorat et satisfaisant les conditions. Elles récompensent le franchissement des étapes du programme, de l'admission à l'obtention de votre diplôme.

Emplois

Les étudiants des cycles supérieurs peuvent être engagés à titre d'auxiliaire d'enseignement ou d'auxiliaire de recherche. Les tâches souvent demandées sont:

collaborer à l'encadrement d'étudiants;

corriger leurs travaux;

participer à un projet de recherche.

Informez-vous auprès de vos professeurs pour connaître les possibilités et démontrer votre intérêt.

Consultez également les offres d'emploi du Service de placement.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

Approches participatives et centrées sur la personne

Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière

Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières

Formation infirmière

Organisation et administration des soins et des services

Promotion et éducation pour la santé

Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

Alliance santé Québec

Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Centre de recherche en cancérologie (CRC)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Centre de recherche du CHU de Québec

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)

Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec

Unité de recherche en santé des populations (URESP)

Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)

Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
12 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en sciences infirmières (Ph. D.) prépare l'étudiant à oeuvrer comme chercheur autonome ou comme professeur-chercheur au sein d'un corps professoral dans des milieux d'enseignement universitaire, des instituts ou centres de recherche, des établissements de santé et des organismes nationaux ou internationaux qui ont besoin d'experts-conseils et de chefs de file en sciences infirmières. La thèse contribue à l'avancement des connaissances liées à la discipline infirmière tant par son originalité, sa rigueur scientifique et sa pertinence sur le plan théorique que par ses retombées sur le plan des pratiques infirmières.

Au terme de sa formation doctorale, l'étudiant inscrit à ce programme sera en mesure :

de porter un regard critique sur le statut épistémologique du savoir infirmier;

de contribuer à l'effort d'organisation, de conceptualisation et de systématisation nécessaire à l'avancement des connaissances théoriques, méthodologiques et empiriques de la discipline infirmière;

d'interpréter de façon critique des résultats de recherche issus de modèles conceptuels ou de théories propres à la discipline infirmière ou empruntés à d'autres disciplines;

de mener de façon autonome des recherches originales en ayant recours à des méthodes connues et appropriées ou en développant de nouvelles méthodes, ces travaux conduisant à l'avancement des connaissances et des pratiques liées à la discipline infirmière;

de transmettre et de partager les résultats de ses travaux de recherche à différents auditoires, comme les pairs, les praticiens et la population, et ce, au moyen de publications, de présentations orales et d'autres formes d'échanges.

ORDRE PROFESSIONNEL

Si le projet d'études doctorales en sciences infirmières amène un candidat à effectuer des activités cliniques en milieu de soins, celui-ci doit faire la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou obtenir une autorisation avant le début de son projet. Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans son territoire de résidence actuel et demander un permis temporaire à l'OIIQ en écrivant à stages@oiiq.org. Un délai de traitement de 3 mois est à prévoir.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant est tenu de fréquenter le campus universitaire pendant au moins une session du programme, de préférence la première session d'inscription, l'objectif étant d'avoir des échanges directs avec son directeur de recherche et avec la communauté universitaire.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Jean-François Desbiens

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences infirmières avec mémoire, ou un diplôme jugé équivalent.

Le titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières sans mémoire (stage, essai, projet d'intervention), de même que le titulaire d'une maîtrise dans un domaine connexe (sciences cliniques, santé communautaire, sciences de l'éducation, épidémiologie, anthropologie et sociologie) est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,33 sur 4,33, ou l'équivalent.

Directeur de recherche

Avant de faire sa demande d'admission, le candidat doit prendre contact avec l'un des professeurs du programme. La direction de programme ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté de diriger ses travaux de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et oral est essentielle.

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Il doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissances de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au TFI ou avoir réussi le cours FRN-3003 Français avancé : grammaire et rédaction II. Le TFI, test qui est disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Connaissance de l'anglais

La poursuite des études dans ce programme nécessite une bonne compréhension de l'anglais écrit puisque dans plusieurs cours, la documentation spécialisée disponible est largement, sinon exclusivement, dans cette langue.

Cette compréhension est vérifiée au moyen d'un test de classement administré avant la première session d'inscription ou au début de celle-ci.

L'exigence de langue anglaise peut être satisfaite par la réussite :

du test de classement Versant English Placement Test (VEPT) avec un résultat égal ou supérieur à 58 sur 70;

ou du Test of English for International Communication (TOEIC) avec un résultat égal ou supérieur à 750 sur 990;

ou du cours d'anglais ANL-3010 Advanced English I (ou d'un cours de niveau égal ou supérieur) avec une note égale ou supérieure à C.

Dans les cas où le test de classement révèle un niveau inférieur, l'étudiant s'engage à suivre le ou les cours qui lui permettront d'atteindre le niveau exigé et à obtenir une note égale ou supérieure à C.

Les cours suivis, s'il y a lieu, sont non contributives au programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le Bureau du registraire

1. un curriculum vitæ détaillé;
2. une lettre de motivation/intentions (maximum de 1500 mots) qui expose :
 - l'intérêt personnel et professionnel d'obtenir un doctorat;
 - l'articulation entre la formation universitaire antérieure et les études doctorales;
 - les atouts, les forces et la capacité du candidat de réussir des études doctorales;
 - les raisons qui motivent le choix du directeur de thèse et les démarches entreprises auprès de celui-ci;
 - la précision du champ d'études et de l'objet de la thèse;
 - l'apport anticipé du projet de thèse à la discipline infirmière (contribution théorique et retombées sur la pratique).
3. une version préliminaire d'un projet d'études (1500 mots) exposant les éléments de la problématique, une brève recension des écrits, les objectifs de l'étude, sa pertinence théorique et clinique dans le cadre de la discipline infirmière ainsi qu'un aperçu de la méthodologie et des considérations éthiques;
4. une confirmation écrite de la part du professeur qui accepte de diriger les travaux du candidat (courriel à etudessuperieures@fsi.ulaval.ca);
5. trois rapports d'appréciation;
6. pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au Test de français international (TFI).

Passage accéléré au doctorat

Pour faire une demande de passage accéléré au doctorat en sciences infirmières, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes :

- être inscrit au programme de maîtrise en sciences infirmières avec mémoire;
- avoir suivi tous les cours du programme de maîtrise en sciences infirmières et avoir une moyenne de programme égale ou supérieure à 3,67 sur 4,33;
- avoir l'intention de poursuivre la même recherche, ou une recherche similaire, avec le même directeur de recherche;
- avoir l'accord du directeur de recherche (confirmé par un formulaire d'entente);
- être bien préparé à entreprendre une thèse et pouvoir le démontrer dans l'avant-projet de thèse ou par une expérience antérieure en tant que professionnel de recherche.

Si la demande de passage accéléré est approuvée, l'étudiant doit faire une demande d'admission officielle au doctorat en précisant qu'il s'agit d'une demande de passage accéléré. Voir la procédure auprès de la direction de programme.

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme, qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources disponibles.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau

d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------------------|---|----------------|
| SCIENCES INFIRMIÈRES | | 24 |
| <u>SIN-8000</u> | Séminaire sur le savoir infirmier scientifique | 3 |
| <u>SIN-8001</u> | Nature et développement du savoir infirmier: questionnement philosophique | 3 |
| <u>SIN-8003</u> | Séminaire avancé sur la théorie infirmière | 3 |
| <u>SIN-8010</u> | Examen de doctorat I | 3 |
| <u>SIN-8011</u> | Examen de doctorat II | 6 |
| RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS: | | |
| <u>EDC-8000</u> | Le plaisir de faire apprendre | 3 |
| <u>EPM-7020</u> | Modélisation statistique en épidémiologie | 3 |
| <u>EPM-8006</u> | Concepts avancés en modélisation statistique I | 3 |
| <u>PHI-7900</u> | Éthique et santé | 3 |
| <u>SAP-7004</u> | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>SAP-7009</u> | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| <u>SAP-7014</u> | Promotion de la santé auprès des individus | 3 |
| <u>SAP-7020</u> | Mesure et santé : principes et applications | 3 |
| <u>SAP-7021</u> | Environnement et santé publique | 3 |
| <u>SAP-7022</u> | Sciences sociales et santé publique | 3 |
| <u>SIN-7002</u> | Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers | 3 |
| <u>SIN-7009</u> | Éducation pour la santé : recherche et intervention | 3 |
| <u>SIN-7013</u> | Pratique avancée auprès de la famille | 3 |
| <u>SIN-7016</u> | Méthodes quantitatives et statistiques | 3 |
| <u>SIN-7021</u> | Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers | 3 |
| <u>SIN-7022</u> | Recherche qualitative avancée | 3 |
| <u>SIN-7028</u> | Pratique soignante et fin de vie | 3 |
| <u>SIN-7031</u> | Expérience de rétablissement | 3 |
| <u>SIN-7035</u> | Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée | 3 |
| <u>SIN-8020</u> | Stage de recherche | 3 |

RECHERCHE

L'étudiant doit réussir toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

| | | |
|-----------------|---------------------------------|--------------------------|
| <u>SIN-8821</u> | Activité de recherche - thèse 1 | 7/activité temps complet |
| <u>SIN-8822</u> | Activité de recherche - thèse 2 | 7/activité temps complet |
| <u>SIN-8823</u> | Activité de recherche - thèse 3 | 8/activité temps complet |

| | | |
|-----------------|---------------------------------|---------------------------|
| <u>SIN-8824</u> | Activité de recherche - thèse 4 | 8/activité temps complet |
| <u>SIN-8825</u> | Activité de recherche - thèse 5 | 7/activité temps complet |
| <u>SIN-8826</u> | Activité de recherche - thèse 6 | 8/activité temps complet |
| <u>SIN-8827</u> | Activité de recherche - thèse 7 | 9/activité temps complet |
| <u>SIN-8828</u> | Activité de recherche - thèse 8 | 12/activité temps complet |

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca
Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-08-02 10:34:49

Version actualisée

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Cette maîtrise professionnelle forme des personnes qui seront aptes à analyser des situations complexes et à concevoir des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité et l'efficacite des soins dans les milieux clinique et communautaire. Il permet de développer des habiletés à transférer, à communiquer et à appliquer les connaissances scientifiques et, ainsi, à influencer la pratique infirmière.

La formation est donnée par une équipe professorale hautement qualifiée et accessible qui:

- soutient le développement de connaissances et de compétences attendues de la pratique avancée;

- encourage le développement de la capacité d'analyse de situations complexes et la conception de solutions concrètes afin d'accroître la qualité des soins et l'efficacité des services offerts aux personnes et aux familles.

S'échelonnant sur 405 heures, le stage se déroule sur une période continue de 15 semaines. Il s'agit d'une expérience d'apprentissage supervisée qui s'effectue après qu'un projet de stage ait été élaboré sous les conseils d'un professeur de la Faculté. Le stage peut prendre différentes formes, être réalisé auprès de diverses clientèles et s'effectuer dans des milieux de soins variés.

Conseiller à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux pour la rédaction de votre essai ou rapport de stage après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre conseiller.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2^e cycle est d'un maximum de 4 ans.

Stages: une occasion parfaite de mettre vos connaissances en pratique et d'acquérir de l'expérience dans votre domaine. Un plus sur votre curriculum vitae.

Cours à distance ou hybride: certains cours peuvent être suivis entièrement ou en partie à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

Soins infirmiers

Administration des services infirmiers

Santé communautaire

Santé des femmes

Santé des familles

Santé mentale

Promotion de la santé

Prévention de la maladie

Qualité des soins et sécurité des patients

Rétablissement

Réadaptation

Transfert des connaissances

Soins palliatifs



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à la personne titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui souhaite développer une expertise en sciences infirmières afin d'influencer la pratique.

AVENIR

Les infirmières et infirmiers détenant une maîtrise occupent généralement des postes de cadre-conseil et deviennent des spécialistes de l'exercice des soins infirmiers. Leurs fonctions incluent le soutien à leurs collègues, le développement de programmes de soins, l'intégration des données probantes dans la pratique, l'évaluation de la qualité des soins, la gestion des risques et de la sécurité des soins et des services. Ils occupent aussi des postes de gestion dans le réseau de la santé ou encore des postes d'enseignement en soins infirmiers au collégial et à l'université. Ils travaillent également comme professionnels de recherche. Leurs fonctions sont appelées à se diversifier.

Professions

- Cadre-conseil en soins infirmiers ou en évaluation de la qualité des soins
- Chef d'unité
- Coordonnatrice
- Directrice de soins
- Directrice ou chef de programme
- Formatrice, éducatrice en santé, enseignante, chargée de cours ou d'enseignement
- Responsable de soins infirmiers

Employeurs

- Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)

Centres de réadaptation

Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Centres hospitaliers

Centres locaux de santé communautaire (CLSC)

Cliniques médicales

Établissements d'enseignement collégiaux et universitaires

Organismes communautaires, publiques et parapubliques

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.



Certains cours à distance



Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

Approches participatives et centrées sur la personne

Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière

Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières

Formation infirmière

Organisation et administration des soins et des services

Promotion et éducation pour la santé

Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

Alliance santé Québec

Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Centre de recherche en cancérologie (CRC)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Centre de recherche du CHU de Québec

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS)

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)

Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec

Unité de recherche en santé des populations (URESP)

Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)

Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur

rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées.

Utiliser les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières.

Utiliser des habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution.

Appliquer des capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique dans l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et le développement de la pratique infirmière dans des milieux de pratique diversifiés.

Présenter par écrit de façon claire et cohérente une question pratique ou théorique à partir de son expérience de stagiaire.

Objectifs particuliers

Appliquer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de cerner des problèmes cliniques complexes.

Choisir ou concevoir et appliquer des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité ou l'efficacé des interventions des soins auprès de la clientèle adulte.

Accroître les habiletés professionnelles nécessaires à la communication et à l'application des connaissances scientifiques du domaine des sciences infirmières en vue d'assumer un rôle d'expertise et de leadership dans les milieux cliniques et communautaires.

Démontrer des compétences cliniques en appliquant à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

ORDRE PROFESSIONNEL

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Permis temporaire de l'OIIQ

Au début de la session précédant le stage, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans son territoire de résidence actuel et demander un permis temporaire à l'OIIQ en écrivant à stages@oiiq.org. Un délai de traitement de 3 mois est à prévoir. Ce permis temporaire ne donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans une discipline autre que les sciences infirmières est également admissible

s'il fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers. Il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Désignation d'un conseiller

Le candidat doit préciser le choix de son conseiller au plus tard à l'obtention de 12 crédits. Il peut lui-même faire des suggestions dès le moment de sa demande d'admission. Si besoin est, la direction de programme peut aider le candidat à préciser son sujet et lui suggérer un éventuel conseiller.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle.

Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a réalisé ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre en cours d'études. La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM) et par un test de rédaction. Le candidat doit se soumettre à ces tests, et ce, avant sa première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription. Noter que les cours de langues ne sont pas contributives au programme.

Candidat non francophone

Le candidat non francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français) doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Il doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissances de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au test. Le TFI, test qui est disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

1. un curriculum vitæ;
2. un questionnaire d'admission facultaire;
3. une preuve d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec*;
4. pour le candidat non francophone : les résultats du Test de français international (TFI).

* Pour les candidats hors Québec et hors Canada : vous devez détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans votre territoire de résidence actuel et demander un permis temporaire à l'OIIQ en écrivant à stages@oiiq.org. Un délai de traitement de 3 mois est à prévoir.

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission au programme de maîtrise dépend de l'adéquation entre les champs d'intérêt du candidat et les thèmes de recherche des professeurs de la Faculté des sciences infirmières, ainsi que de la capacité de ces professeurs de recevoir de nouveaux candidats.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section [Admission](#).

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|---------------------------------|--|----------------|
| SCIENCES INFIRMIÈRES | | 45 |
| <u>SIN-6005</u> | Projet de stage | 3 |
| <u>SIN-6017</u> | Revue systématique et guides de pratique clinique | 3 |
| <u>SIN-6020</u> | Stages | 9 |
| <u>SIN-6201</u> | Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques | 3 |
| <u>SIN-6500</u> | Rapport de stage | 6 |
| <u>SIN-7002</u> | Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers | 3 |
| <u>SIN-7009</u> | Éducation pour la santé : recherche et intervention | 3 |
| <u>SIN-7013</u> | Pratique avancée auprès de la famille | 3 |

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>SIN-7016</u> | Méthodes quantitatives et statistiques | 3 |
|-----------------|--|---|

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>FIS-7000</u> | Oncologie psychosociale interprofessionnelle | 3 |
|-----------------|--|---|

| | | |
|-----------------|-------------------------------------|---|
| <u>MNG-6016</u> | Le gestionnaire et les défis en GRH | 3 |
|-----------------|-------------------------------------|---|

| | | |
|-----------------|-------------------------------------|---|
| <u>MNG-6157</u> | Comportement humain et organisation | 3 |
|-----------------|-------------------------------------|---|

| | | |
|-----------------|------------------|---|
| <u>PHI-7900</u> | Éthique et santé | 3 |
|-----------------|------------------|---|

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>SAP-7004</u> | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
|-----------------|---|---|

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>SAP-7009</u> | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
|-----------------|--|---|

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>SAP-7014</u> | Promotion de la santé auprès des individus | 3 |
|-----------------|--|---|

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>SAP-7020</u> | Mesure et santé : principes et applications | 3 |
|-----------------|---|---|

| | | |
|-----------------|---------------------------------|---|
| <u>SAP-7021</u> | Environnement et santé publique | 3 |
|-----------------|---------------------------------|---|

| | | |
|-----------------|-------------------------------------|---|
| <u>SAP-7022</u> | Sciences sociales et santé publique | 3 |
|-----------------|-------------------------------------|---|

| | | |
|-----------------|-----------------------|---|
| <u>SIN-6015</u> | Méthodes qualitatives | 2 |
|-----------------|-----------------------|---|

| | | |
|-----------------|--|---|
| <u>SIN-6034</u> | Pratique infirmière avancée dans les soins aux aînés | 3 |
|-----------------|--|---|

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>SIN-6200</u> | Pratique infirmière auprès du patient dans le contexte des arythmies cardiaques | 3 |
|-----------------|---|---|

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>SIN-7021</u> | Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers | 3 |
|-----------------|---|---|

| | | |
|-----------------|-------------------------------|---|
| <u>SIN-7022</u> | Recherche qualitative avancée | 3 |
|-----------------|-------------------------------|---|

| | | |
|-----------------|----------------------------------|---|
| <u>SIN-7028</u> | Pratique soignante et fin de vie | 3 |
|-----------------|----------------------------------|---|

| | | |
|-----------------|------------------------------|---|
| <u>SIN-7031</u> | Expérience de rétablissement | 3 |
|-----------------|------------------------------|---|

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>SIN-7035</u> | Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée | 3 |
|-----------------|---|---|

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>TEN-7001</u> | Approche systémique et analyse de besoins | 3 |
|-----------------|---|---|

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>TEN-7006</u> | Design de systèmes d'enseignement et de formation | 3 |
|-----------------|---|---|

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-08-02 10:34:49

Veuillez consulter

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - AVEC MÉMOIRE (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Cette formation permet d'appliquer le processus de recherche à une problématique liée à la pratique infirmière dans un contexte clinique ou communautaire, de transférer les connaissances issues de la recherche et, ainsi, de contribuer à l'amélioration de la qualité de la pratique des soins infirmiers.

Ce programme vous offre une formation à la hauteur des aspirations professionnelles qui:

- développe les compétences, les connaissances et les habiletés nécessaires pour assumer des rôles de leader, de chef de file des soins infirmiers, d'expert clinique et d'agent de changement dans un environnement de soins infirmiers;

- développe votre capacité d'analyse et de synthèse ainsi que votre jugement critique;

- peut mener à une spécialisation.

Vous aurez la possibilité de vous prévaloir d'un passage accéléré au doctorat sans rédaction de mémoire.

Directeur à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux de recherche après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre directeur et votre projet de recherche.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2^e cycle est d'un maximum de 4 ans.

Cours à distance et hybride: certains cours peuvent être suivis entièrement ou en partie à distance, ce qui vous aidera à concilier les études avec les autres sphères de votre vie.

Domaines d'expertise

Soins infirmiers

Administration des services infirmiers

Santé communautaire

Santé des femmes

Santé des familles

Santé mentale

Promotion de la santé

Prévention de la maladie

Qualité des soins et sécurité des patients

Rétablissement

Réadaptation

Transfert des connaissances

Soins palliatifs



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à la personne titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières, ou d'un diplôme jugé équivalent, qui souhaite développer une expertise en sciences infirmières afin d'influencer la pratique.

AVENIR

Les infirmières et infirmiers détenant une maîtrise occupent généralement des postes de cadre-conseil et deviennent des spécialistes de l'exercice des soins infirmiers. Leurs fonctions incluent le soutien à leurs collègues, le développement de programmes de soins, l'intégration des données probantes dans la pratique, l'évaluation de la qualité des soins, la gestion des

risques et de la sécurité des soins et des services. Ils occupent aussi des postes de gestion dans le réseau de la santé ou encore des postes d'enseignement en soins infirmiers au collégial et à l'université. Ils travaillent également comme professionnels de recherche. Leurs fonctions sont appelées à se diversifier.

Professions

- Cadre-conseil en soins infirmiers ou en évaluation de la qualité des soins
- Chef d'unité
- Coordonnatrice
- Directrice de soins
- Directrice ou chef de programme
- Formatrice, éducatrice en santé, enseignante, chargée de cours ou d'enseignement
- Professionnelle de recherche
- Responsable de soins infirmiers

Employeurs

- Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres de réadaptation
- Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)
- Centres hospitaliers
- Centres locaux de santé communautaire (CLSC)
- Cliniques médicales
- Établissements d'enseignement collégiaux et universitaires
- Organismes communautaires, publiques et parapubliques

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITES

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de

pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.



Certains cours à distance

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Prendre connaissance du résumé du financement pour les étudiants internationaux.

Des organismes subventionnaires, tels que le FRQS, le CRSH et les IRSC, attribuent plusieurs bourses aux étudiants à la maîtrise recherche afin de reconnaître l'excellence des dossiers universitaires, d'inciter à la recherche, et bien plus encore. La valeur des bourses varie de 14250\$ à 21000\$ par année.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

Approches participatives et centrées sur la personne

Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière

Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières

Formation infirmière

Organisation et administration des soins et des services

Promotion et éducation pour la santé

Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

Alliance santé Québec

Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Centre de recherche en cancérologie (CRC)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Centre de recherche du CHU de Québec

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)

Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec

Unité de recherche en santé des populations (URESP)

Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)

Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
10 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Effectuer un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers des sciences infirmières et d'autres connaissances reliées à son thème de recherche.

Réaliser avec rigueur les étapes d'une recherche scientifique et participer au développement des connaissances en sciences infirmières.

Objectifs particuliers

Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la discipline infirmière.

Acquérir des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche.

Maîtriser et justifier la méthode de recherche utilisée.

Appliquer toutes les étapes du processus de recherche utilisé.

Respecter les normes et les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et en diffusion des connaissances.

ORDRE PROFESSIONNEL

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Lors de son admission au programme, si certaines activités pédagogiques du programme l'exigent, par exemple un stage, une collecte de données ou une intervention en milieu de soins, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un droit d'exercice de la profession infirmière dans son territoire de résidence actuel et demander un permis temporaire à l'OIIQ en écrivant à stages@oiiq.org. Un délai de traitement de 3 mois est à prévoir. Ce permis temporaire ne donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant a l'obligation de s'inscrire à temps complet (12 crédits) à ce programme durant au moins une session. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

PASSAGE ACCÉLÉRÉ AU DOCTORAT

Un étudiant peut, s'il le désire, demander un passage accéléré de la maîtrise au doctorat sans avoir à rédiger de mémoire aux conditions suivantes :

avoir réussi l'ensemble de la scolarité de la maîtrise en sciences infirmières avec mémoire;

avoir maintenu une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, égale ou supérieure à 3,67 sur 4,33;

avoir obtenu un jugement favorable sur la présentation orale et écrite d'une première ébauche de son protocole de recherche, qui le qualifie d'emblée pour un projet de thèse et tient lieu de confirmation officielle d'encadrement lors de la soumission de son dossier d'admission. Ce comité d'examen est constitué d'au moins trois personnes : le directeur de recherche, le directeur du programme de maîtrise et le directeur du programme de doctorat;

avoir été officiellement admis au programme de doctorat en sciences infirmières à la suite du dépôt de son dossier et de son étude par la direction de programme.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans une discipline autre que les sciences infirmières est également admissible s'il fait preuve d'une expérience ou d'une pratique professionnelle significative en soins infirmiers. Il peut toutefois se voir imposer une scolarité préparatoire.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Directeur de recherche

Le candidat doit préciser le choix de son directeur de recherche au plus tard à l'obtention de 12 crédits. Il peut lui-même faire des suggestions dès le moment de sa demande d'admission. Si besoin est, la direction de programme peut aider le candidat à préciser son sujet et lui suggérer un éventuel directeur de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle.

Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a réalisé ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre en cours d'études. La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM) et par un test de rédaction. Le candidat doit se soumettre à ces tests, et ce, avant sa première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription. Noter que les cours de langues ne sont pas contributives au programme.

Candidat non francophone

Le candidat non francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français) doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Il doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissances de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au test. Le TFI, test qui est disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

1. un curriculum vitæ;
2. un questionnaire d'admission facultaire;
3. pour le candidat non francophone : les résultats du Test de français international (TFI).

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission au programme de maîtrise dépend de l'adéquation entre les champs d'intérêt du candidat et les thèmes de recherche des professeurs de la Faculté des sciences infirmières, ainsi que de la capacité de ces professeurs de recevoir de nouveaux candidats.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|-------------------------------------|--|----------------|
| SCIENCES INFIRMIÈRES | | 21 |
| <u>ETH-7900</u> | Conduite responsable de la recherche : cadres normatifs | 1 |
| <u>SIN-6015</u> | Méthodes qualitatives | 2 |
| <u>SIN-6017</u> | Revue systématique et guides de pratique clinique | 3 |
| <u>SIN-6201</u> | Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques | 3 |
| <u>SIN-7016</u> | Méthodes quantitatives et statistiques | 3 |
| RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS : | | |
| <u>FIS-7000</u> | Oncologie psychosociale interprofessionnelle | 3 |

| | | |
|-----------------|---|---|
| <u>MNG-6157</u> | Comportement humain et organisation | 3 |
| <u>PHI-7900</u> | Éthique et santé | 3 |
| <u>SAP-7004</u> | Organisation des services de santé : enjeux et perspectives | 3 |
| <u>SAP-7009</u> | Promotion de la santé : fondements et perspectives critiques | 3 |
| <u>SAP-7014</u> | Promotion de la santé auprès des individus | 3 |
| <u>SAP-7020</u> | Mesure et santé : principes et applications | 3 |
| <u>SAP-7021</u> | Environnement et santé publique | 3 |
| <u>SAP-7022</u> | Sciences sociales et santé publique | 3 |
| <u>SIN-6034</u> | Pratique infirmière avancée dans les soins aux aînés | 3 |
| <u>SIN-6200</u> | Pratique infirmière auprès du patient dans le contexte des arythmies cardiaques | 3 |
| <u>SIN-7002</u> | Amélioration continue de la qualité en soins infirmiers | 3 |
| <u>SIN-7009</u> | Éducation pour la santé : recherche et intervention | 3 |
| <u>SIN-7013</u> | Pratique avancée auprès de la famille | 3 |
| <u>SIN-7021</u> | Séminaire sur les politiques relatives à l'administration des services infirmiers | 3 |
| <u>SIN-7028</u> | Pratique soignante et fin de vie | 3 |
| <u>SIN-7031</u> | Expérience de rétablissement | 3 |
| <u>SIN-7035</u> | Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée | 3 |
| <u>TEN-7001</u> | Approche systémique et analyse de besoins | 3 |
| <u>TEN-7006</u> | Design de systèmes d'enseignement et de formation | 3 |

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

| | | |
|-----------------|-----------------------------------|--------------------------|
| <u>SIN-6801</u> | Activité de recherche - mémoire 1 | 3 |
| <u>SIN-6802</u> | Activité de recherche - mémoire 2 | 7/activité temps complet |
| <u>SIN-6803</u> | Activité de recherche - mémoire 3 | 7/activité temps complet |
| <u>SIN-6804</u> | Activité de recherche - mémoire 4 | 7/activité temps complet |

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Guide de cheminement aux cycles supérieurs

Le Guide de cheminement aux cycles supérieurs présente des points de repère sur la formation à la recherche: choix du directeur de recherche, rédaction du mémoire ou de la thèse. Il propose également des outils et des façons d'interagir qui rendent la communication plus efficace: formulation des attentes, plan de collaboration. Il précise enfin différents aspects de la réalisation de la recherche, comme le carnet de recherche, et fait le lien avec les services de l'Université Laval susceptibles d'aider les étudiants en cours de route.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764
1 877 606-5566
info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

Futurs étudiants

Admission

Droits de scolarité

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-08-02 10:34:49

Version actuelle

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - SOINS DE PREMIÈRE LIGNE (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Combinée au DESS en soins de première ligne, cette maîtrise vous permettra d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière et également, d'intégrer les connaissances et les habiletés requises pour accomplir des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé en soins de première ligne (IPSPL).

Ce programme offre une excellente formation théorique et pratique qui vous permettra de devenir spécialiste des soins infirmiers de première ligne. Précisément vous:

Accédez à une spécialisation reconnue par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ).

Développez les compétences professionnelles attendues pour l'exercice de la profession d'IPS en soins de première ligne.

Exercez les cinq actes médicaux découlant de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec pour assurer la prise en charge et le suivi de clientèles souffrant de maladies chroniques et de problèmes de santé courants.

Assumerez un rôle de leader et améliorerez l'accès aux soins de première ligne pour les patients.

Travaillez en étroite collaboration avec les infirmiers généralistes et les infirmières ainsi que les infirmiers cliniciens spécialisés pour améliorer la qualité des soins.

Travaillez en partenariat avec les médecins.

Au terme de la formation théorique, vous réaliserez deux stages cliniques dans l'un des établissements de santé accrédités par l'OIIQ. Ces stages se déroulent sous la supervision d'IPSPL et de médecins de famille.

Grâce aux activités préparatoires au stage, au stage ainsi qu'à la rédaction du rapport de stage, vous aurez l'occasion d'approfondir un sujet du domaine des sciences infirmières.

Apprenez-en plus sur le programme

Conseiller à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux pour la rédaction de votre rapport de stage après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre conseiller.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2^e cycle est d'un maximum de 4 ans.

Stages: les stages cliniques compris dans ce programme s'inscrivent dans une continuité avec les cours théoriques qui les précèdent. Ils sont planifiés en tenant compte d'une clientèle de tout âge ambulatoire dans la communauté ou en centre d'hébergement.



À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à des infirmières et des infirmiers titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières possédant une expérience professionnelle de 3360 heures en soins infirmiers directs. La moitié de ces heures doivent avoir été effectuées en soins de première ligne. Veuillez consulter les conditions d'admission pour plus de détails.

AVENIR

L'obtention de ce diplôme de maîtrise ainsi que du DESS associé mène, selon certaines conditions, à la certification donnant droit au titre IPSPL.

En collaboration avec des médecins partenaires, vous prodiguerez des soins directs à une clientèle de tous âges, ambulatoire, dans la communauté ou en centre d'hébergement. La clientèle prise en charge a des problèmes de santé courants ou des problèmes de santé chroniques stables, nécessite des suivis de grossesse normale ou à faible risque, ou nécessite des soins palliatifs en CHSLD.

Vous jouerez un rôle d'expert-conseil auprès des patients, de vos pairs et des professionnels de la santé et les sensibiliserez sur certains enjeux concernant la santé. De plus, vous pourrez participer à la recherche en sciences infirmières. Enfin, votre leadership sera mis à contribution et vous influencerez les milieux de façon à promouvoir la santé des personnes tout en tenant compte de leur environnement.

Professions

Infirmière ou infirmier praticien spécialisé en soins de première ligne (IPSPL)

Employeurs

Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

Centres intégrés de santé et de services sociaux

Centres locaux de services communautaires

Centres d'hébergement et de soins de longue durée

Cliniques médicales privées

Établissements d'enseignement collégial et universitaire

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.

S Stages

ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Le ministère de la Santé et des Services sociaux offre aux infirmières et infirmiers cliniciens qui aspirent à devenir IPS un soutien durant leurs études. Si vous vivez en région éloignée, vous pourriez bénéficier d'une aide additionnelle.

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature.

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

Approches participatives et centrées sur la personne

Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière

Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières

Formation infirmière

Organisation et administration des soins et des services

Promotion et éducation pour la santé

Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

Alliance santé Québec

Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Centre de recherche en cancérologie (CRC)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Centre de recherche du CHU de Québec

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS)

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)

Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec

Unité de recherche en santé des populations (URESP)

Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)

Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis.

Les étudiants qui fréquentent déjà le programme doivent plutôt se référer à leur rapport de cheminement.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CREDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière avancée pour différents contextes de soins et auprès de clientèles diversifiées.

Appliquer les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières.

Employer des habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution.

Appliquer des capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critiques dans l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et le développement de la pratique infirmière dans des milieux de pratique diversifiés.

Présenter par écrit de façon claire et cohérente une question pratique ou théorique à partir de son expérience de stagiaire.

Objectifs particuliers

Appliquer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de cerner des problématiques de santé ou de soins.

Maîtriser les compétences cliniques et appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue, dans le cadre des soins de première ligne, de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

Choisir ou concevoir et appliquer des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficacité ou l'efficacé des interventions des soins auprès de clientèles diversifiées.

Démontrer des compétences cliniques en appliquant à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

ORDRE PROFESSIONNEL

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Au début de la session précédant le stage, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un certificat d'immatriculation valide délivré par (OIIQ) avant le début de la session précédant le stage. Cette démarche sera initiée par l'institution d'enseignement. L'étudiant sera invité par l'OIIQ à compléter les démarches ultérieures. Ce certificat ne lui donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

REMARQUES SUR LES COURS

L'activité SIN-6045 Stage II - Intégration des compétences IPS-PL est complétée au terme de la formation théorique.

Conformément au Règlement des études, un échec à ce stage conduit à l'exclusion du programme sans possibilité de reprise.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Avoir acquis, au 1er mars, une expérience d'un minimum de 3360 heures à titre d'infirmière ou d'infirmier au cours des cinq dernières années. Cette expérience clinique comptera minimalement 1680 heures en soins de première ligne réalisées en CLSC ou en clinique médicale (GMF, GMF-U, GMF-R), où sont dispensés des soins de premier contact à la population*. L'expérience en CHSLD, en milieu hospitalier, dans un ou plusieurs des domaines suivants : urgence, soins critiques, médecine, chirurgie, obstétrique ou pédiatrie, pourra compléter le nombre d'heures requis.

*L'urgence pourrait être considérée comme milieu de première ligne.

Autre

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé, le candidat doit aussi déposer une demande d'admission au DESS en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins de première ligne. S'il est accepté, il sera d'emblée admis simultanément aux deux programmes.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle.

Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a réalisé ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre en cours d'études. La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM) et par un test de rédaction. Le candidat doit se soumettre à ces tests, et ce, avant sa première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription. Noter que les cours de langues ne sont pas contributives au programme.

Candidat non francophone

Le candidat non francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français) doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Il doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissances de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au test. Le TFI, test qui est disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

1. un curriculum vitæ;
2. un questionnaire d'admission facultaire;
3. une attestation officielle par les ressources humaines de son ou de ses employeurs, indiquant le nombre total d'heures travaillées au cours des cinq dernières années, dans chacun des secteurs d'activités cliniques ciblés;
4. un rapport d'appréciation facultaire rempli par le supérieur immédiat;
5. une preuve d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec;
6. le résultat de l'examen CASPer;
7. pour le candidat non francophone : les résultats du Test de français international (TFI).

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

Les candidatures seront retenues en fonction des résultats obtenus aux étapes de sélection, soit l'évaluation du dossier de candidature, du questionnaire d'admission facultaire et de l'examen CASPer, selon la pondération suivante :

dossier de candidature : 40 %

questionnaire d'admission facultaire : 30 %

CASPer : 30 %

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

La maîtrise en sciences infirmières - soins de première ligne est un programme à capacité d'accueil limitée.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande est le 1^{er} mars.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|---------------------------------|--|----------------|
| SOINS DE PREMIÈRE LIGNE | | 45 |
| <u>PHI-7900</u> | Éthique et santé | 3 |
| <u>SIN-6017</u> | Revue systématique et guides de pratique clinique | 3 |
| <u>SIN-6044</u> | Stage I - Développement des compétences IPS-PL | 12 |
| <u>SIN-6045</u> | Stage II - Intégration des compétences IPS-PL | 9 |
| <u>SIN-6201</u> | Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques | 3 |
| <u>SIN-6501</u> | Rapport de stage - IPS-PL | 6 |
| <u>SIN-7009</u> | Éducation pour la santé : recherche et intervention | 3 |
| <u>SIN-7013</u> | Pratique avancée auprès de la famille | 3 |
| <u>SIN-7016</u> | Méthodes quantitatives et statistiques | 3 |

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche

les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

[Bourses et aide financière](#)

[Bureau de la vie étudiante](#)

[Résidences](#)

[PEPS](#)

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-07-25 09:49:54

Version actualisée

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE (M. SC.)

Présentation générale

Aperçu

EN BREF

Combinée au DESS en soins à la clientèle adulte, cette maîtrise spécialisée vous permettra d'appliquer à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière et également, d'intégrer les connaissances et les habiletés requises pour accomplir des actes médicaux dans le contexte d'une pratique d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé en soins à la clientèle adulte (IPSSA).

Ce programme offre une excellente formation théorique et pratique qui vous permettra de devenir spécialiste des soins infirmiers auprès de la clientèle adulte.

Précisément vous:

Accédez à une spécialisation reconnue par l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ).

Développez les compétences professionnelles attendues pour l'exercice de la profession d'IPS en soins à la clientèle adulte.

Exercez les cinq actes médicaux découlant de l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec pour assurer la prise en charge et le suivi de la clientèle adulte souffrant de maladies chroniques et de problèmes de santé courants.

Assumerez un rôle de leader et améliorerez l'accès aux soins de santé pour la clientèle adulte.

Travaillez en étroite collaboration avec les infirmiers généralistes ainsi que les infirmières et les infirmiers cliniciens spécialisés pour améliorer la qualité des soins.

Travaillez en partenariat avec les médecins.

Au terme de la formation théorique, vous réaliserez deux stages cliniques dans un centre hospitalier ou dans une clinique spécialisée où sont offerts des soins de 2e et de 3e lignes. Ces établissements de santé ont été accrédités par l'OIIQ. Ces stages se déroulent sous la supervision d'infirmières en pratique avancée et de médecins spécialistes.

Grâce aux activités préparatoires au stage, au stage ainsi qu'à la rédaction du rapport de stage, vous aurez l'occasion d'approfondir un sujet du domaine des sciences infirmières.

Apprenez-en plus sur le programme

Conseiller à trouver après l'admission: vous pourrez trouver le professeur qui acceptera de superviser vos travaux pour la rédaction de votre essai ou rapport de stage après votre admission au programme. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire pour l'admission, cette étape est nécessaire pour la poursuite de vos études. Comment trouver votre conseiller.

Temps complet ou temps partiel: c'est vous qui décidez de votre rythme de progression dans le programme. Le délai imparti pour les études de 2e cycle est d'un maximum de 4 ans.

Stages: les stages cliniques compris dans ce programme s'inscrivent dans une continuité avec les cours théoriques qui les précèdent. Ils sont planifiés en tenant compte de la clientèle hospitalisée ou suivie en soins de 2e ou 3e ligne.

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME

Ce programme s'adresse à des infirmières et des infirmiers titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières possédant une expérience professionnelle de 3360 heures en soins infirmiers directs. La moitié de ces heures doivent avoir été effectuées auprès des adultes et des aînés. Veuillez consulter les conditions d'admission pour plus de détails.

AVENIR

L'obtention de ce diplôme de maîtrise ainsi que du DESS associé mène, sous certaines conditions, à la certification donnant droit au titre d'IPSSA.

En collaboration avec des médecins partenaires, vous prodiguerez des soins directs à la clientèle adulte (18 ans et plus) en milieu hospitalier ou en clinique spécialisée de soins de 2e et 3e lignes. Vous prescrirez des tests diagnostiques et des traitements, en plus d'effectuer certaines interventions invasives. Vous jouerez un rôle d'expert-conseil auprès des patients, de vos pairs et des professionnels de la santé et les sensibiliserez sur certains enjeux concernant la santé.

Vous pourrez également participer à la recherche en sciences infirmières. Enfin, votre leadership sera mis à contribution et vous influencerez les milieux de façon à promouvoir la santé des personnes tout en tenant compte de leur

Professions

Infirmière ou infirmier praticien spécialisé en soins à la clientèle adulte (IPSSA)

Employeurs

Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

Centres intégrés de santé et de services sociaux

Centres hospitaliers

Cliniques spécialisées où sont offerts des soins de 2e et 3e lignes

Établissements d'enseignement collégial et universitaire

Avantages UL

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Les études aux cycles supérieurs permettent d'approfondir les connaissances acquises et de développer l'autonomie requise pour devenir un acteur d'influence dans les domaines de la santé et de la santé communautaire.

Corps professoral

Une trentaine de professeurs experts provenant de diverses disciplines enseignent à la Faculté des sciences infirmières. De renommée internationale, ils sont reconnus par les étudiants pour la qualité de leur encadrement ainsi que pour leur dynamisme en enseignement et en recherche. Découvrez leur profil.

Services aux étudiants

En évoluant à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, vous aurez le privilège d'étudier à l'intérieur du Complexe intégré de formation en sciences de la santé, qui regroupe les étudiants des facultés de sciences infirmières, de médecine et de pharmacie. Quelques locaux aménagés sont réservés aux étudiants des cycles supérieurs.

Vous aurez accès aux laboratoires de simulation clinique ultraspécialisés du Centre Apprentiss. Des équipements équivalant à ceux disponibles dans les milieux hospitaliers y sont mis à votre disposition.

Au Centre de ressources d'apprentissage, vous trouverez une multitude de documents pédagogiques (périodiques, volumes, vidéos), disponibles sur place ou en ligne, ainsi que du matériel audiovisuel et informatique. Des aires d'étude y sont aménagées.

Enfin, la Bibliothèque de l'Université Laval met plusieurs ressources documentaires à la disposition des étudiants. Elle propose une collection de plusieurs ouvrages spécialisés et propres aux connaissances liées aux sciences infirmières et à la santé communautaire.



ASPECTS FINANCIERS

Bourses et aide financière

Le ministère de la Santé et des Services sociaux offre aux infirmières et infirmiers cliniciens qui aspirent à devenir IPS un soutien durant leurs études. Si vous vivez en région éloignée, vous pourriez bénéficier d'une aide additionnelle.

Plusieurs bourses d'études sont offertes par la Faculté des sciences infirmières, grâce aux donateurs.

Les bourses de leadership et développement durable permettent de soutenir les étudiants démontrant des réalisations exceptionnelles dans différents secteurs d'activité. Ces bourses de 5000\$ sont renouvelables.

Effectuez une recherche de bourses d'études dans le répertoire des bourses du Bureau des bourses et de l'aide financière et posez votre candidature.

Bourses de réussite

Les bourses de réussite de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et de la Faculté des sciences infirmières récompensent le franchissement des étapes de votre programme de maîtrise, de l'admission jusqu'à la diplomation. Vous pourriez, sous certaines réserves, obtenir une bourse pouvant aller jusqu'à 1100\$.

Coût des études

Plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous permettre de planifier le coût de vos études:

Estimation du budget pour une année d'études

Détail des droits de scolarité

Calculateur de budget

Programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiant étranger

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les professeurs de la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'investissent dans diverses activités de développement et de diffusion des connaissances en sciences infirmières et en santé communautaire. Leurs projets s'inscrivent dans sept grandes thématiques de recherche:

Approches participatives et centrées sur la personne

Assises philosophiques et théoriques de la discipline infirmière

Développement et évaluation des soins, des interventions ainsi que des pratiques infirmières

Formation infirmière

Organisation et administration des soins et des services

Promotion et éducation pour la santé

Transfert et utilisation des connaissances

La FSI est responsable de la Chaire de recherche du Canada en technologies et pratiques en santé. Plusieurs partenariats de recherche sont établis pour faciliter la réalisation des activités de recherche des professeurs et des étudiants dans les centres, instituts et unités de recherche:

Alliance santé Québec

Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ)

Centre de recherche en cancérologie (CRC)

Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCPQ)

Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)

Centre de recherche du CHU de Québec

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche sur les soins et les services de première ligne (CERSSPL-UL)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS)

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Institut d'éthique appliquée (IDÉA)

Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)

Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS)

Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec

Unité de recherche en santé des populations (URESP)

Unité de recherche en sciences infirmières (URSI)

Unité de soutien à la stratégie de recherche axée sur le patient

CHAMPS DE RECHERCHE DES PROFESSEURS

Pour connaître les champs de recherche des professeurs, référez-vous à leur fiche disponible sur le site de la Faculté des sciences infirmières.

Description officielle

GRADE
45
CRÉDITS

Reconnaissance
d'acquis maximale:
22 crédits

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Acquérir une connaissance approfondie des fondements théoriques de la pratique infirmière avancée pour différents contextes de soins et auprès de la clientèle adulte.

Utiliser les connaissances et habiletés nécessaires à une contribution active en sciences infirmières.

Utiliser des habiletés intellectuelles de transfert des connaissances théoriques favorisant une pratique infirmière adaptée aux services de santé en continuelle évolution.

Appliquer des capacités intellectuelles d'analyse, de synthèse et de jugement critique dans l'amélioration de la qualité des soins infirmiers et le développement de la pratique infirmière dans des milieux de pratique hospitaliers ou dans les cliniques spécialisées où sont dispensés des soins de 2^e et 3^e ligne à la clientèle adulte.

Présenter par écrit de façon claire et cohérente une question pratique ou théorique à partir de son expérience de stagiaire.

Objectifs particuliers

Appliquer la capacité d'analyse d'une problématique de soins basée sur des fondements théoriques se rapportant au domaine des sciences infirmières et à d'autres domaines connexes en vue de cerner des problèmes cliniques complexes.

Choisir ou concevoir et appliquer des solutions concrètes susceptibles d'accroître l'efficience ou l'efficacité des interventions des soins auprès de la clientèle adulte.

Démontrer des compétences cliniques en appliquant à un niveau avancé les principes, les méthodes et les procédures propres à la pratique infirmière avancée en vue de promouvoir la santé et d'intervenir dans des problématiques de santé ou de soins.

ORDRE PROFESSIONNEL

Inscription au Tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou Certificat d'immatriculation de l'OIIQ

Au début de la session précédant le stage, l'étudiant doit détenir un permis de pratique valide délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) et être inscrit au Tableau de l'OIIQ.

Dans le cas d'un étudiant qui n'a pas le droit de pratique au Québec, il doit détenir un certificat d'immatriculation valide délivré par (OIIQ) avant le début de la session précédant le stage. Cette démarche sera initiée par l'institution d'enseignement. L'étudiant sera invité par l'OIIQ à compléter les démarches ultérieures. Ce certificat ne lui donne toutefois pas le droit de pratique au Québec après ses études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Louise Bujold

418 626-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Pour information

Bureau de la direction des programmes

418 656-2131 poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté des sciences infirmières

REMARQUES SUR LES COURS

L'activité SIN-6054 Stage II - Intégration des compétences IPS-ADULTE est complétée au terme de la formation théorique. Conformément au Règlement des études, un échec à ce stage conduit à l'exclusion du programme sans possibilité de reprise.

Conditions d'admission

SESSIONS D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en sciences infirmières, ou un diplôme jugé équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Avoir acquis, au 1^{er} mars, une expérience d'un minimum de 3360 heures à titre d'infirmière ou d'infirmier (soins directs dispensés) en milieu hospitalier ou dans les cliniques de suivi de soins de 2^e et 3^e lignes, au cours des cinq dernières années. Cette expérience clinique comptera minimalement 1680 heures auprès de la clientèle visée par la spécialité, c'est-à-dire les adultes et les aînés.

Autre

Compte tenu des exigences liées à la formation d'infirmière ou d'infirmier praticien spécialisé, le candidat doit aussi déposer une demande d'admission au DESS en sciences infirmières - pratique spécialisée en soins à la clientèle adulte. S'il est accepté, il sera d'emblée admis simultanément aux deux programmes.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise du français écrit et parlé est essentielle.

Candidat francophone

Pour le candidat francophone (candidat qui a réalisé ses études primaires et secondaires en français), ce programme comporte des exigences linguistiques à atteindre en cours d'études. La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM) et par un test de rédaction. Le candidat doit se soumettre à ces tests, et ce, avant sa première session d'inscription. En cas d'échec (note inférieure à 60 %), le ou les cours ciblés comme mesure corrective, doivent être réussis avant la fin de la deuxième session d'inscription. À défaut de se présenter aux tests de français obligatoires, le candidat admis devra réussir deux cours correctifs de français, déterminés par la direction de programme, le premier avant la fin de la première session d'inscription et le second avant la fin de la deuxième session d'inscription. Noter que les cours de langues ne sont pas contributives au programme.

Candidat non francophone

Le candidat non francophone (candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français) doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS). Il doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissances de la langue française par un résultat d'au moins 860 sur 990 au test. Le TFI, test qui est disponible partout dans le monde, doit avoir été réussi au cours des 12 mois précédant la demande d'admission.

Connaissance de l'anglais

Avoir une connaissance d'usage de l'anglais écrit.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le Bureau du registraire

1. un curriculum vitæ;
2. un questionnaire d'admission facultaire;
3. une attestation officielle par les ressources humaines de son ou de ses employeurs, indiquant le nombre total d'heures travaillées au cours des cinq dernières années, dans chacun des secteurs d'activités cliniques ciblés;
4. un rapport d'appréciation facultaire rempli par le supérieur immédiat;
5. une preuve d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;
6. le résultat de l'examen CASPer;
7. pour le candidat non francophone : les résultats du Test de français international (TFI).

Sélection

Seuls les dossiers d'admission complets seront analysés.

Les candidatures seront retenues en fonction des résultats obtenus aux étapes de sélection, soit l'évaluation du dossier de candidature, du questionnaire d'admission facultaire et de l'examen CASPer, selon la pondération suivante :

dossier de candidature : 40 %

questionnaire d'admission facultaire : 30 %

CASPer : 30 %

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

La maîtrise en sciences infirmières - soins à la clientèle adulte est un programme à capacité d'accueil limitée.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

| Cours | Titre | Crédits exigés |
|------------------------------------|---|----------------|
| SOINS À LA CLIENTÈLE ADULTE | | 45 |
| <u>PHI-7900</u> | Éthique et santé | 3 |
| <u>SIN-6017</u> | Revue systématique et guides de pratique clinique | 3 |
| <u>SIN-6052</u> | Stage I - Développement des compétences IPS - ADULTE | 12 |
| <u>SIN-6054</u> | Stage II - Intégration des compétences IPS-ADULTE | 9 |
| <u>SIN-6201</u> | Sciences et savoirs infirmiers : perspectives théoriques | 3 |
| <u>SIN-6502</u> | Rapport de stage - IPS-ADULTE | 6 |
| <u>SIN-7009</u> | Éducation pour la santé : recherche et intervention | 3 |
| <u>SIN-7016</u> | Méthodes quantitatives et statistiques | 3 |
| <u>SIN-7035</u> | Chronicité, famille et interventions en pratique infirmière avancée | 3 |

Information complémentaire

DOCUMENTS ET OUTILS

Simulation et rapport de cheminement

monPortail vous permet de visualiser l'état d'avancement de votre programme d'études. L'outil «rapport de cheminement» affiche les cours suivis, indique la session de réalisation et précise le résultat obtenu ou à venir. Il indique également les cours à réussir pour obtenir le diplôme visé. Plus encore, vous pouvez simuler des modifications à votre programme d'études (choix d'une concentration ou d'un profil) ou découvrir quels cours pourraient vous être reconnus si vous étiez admis dans un nouveau programme.

Règlement des études

Les études à l'Université Laval sont régies par le Règlement des études.

RESSOURCES

Joindre un responsable d'information sur les études

Des questions sur les exigences d'admission et les programmes d'études à l'UL? Communiquez avec le **Bureau du recrutement étudiant** ou rencontrez-nous en privé, aux Portes ouvertes ou lors de nos tournées sur la route au Canada et à l'étranger.

418 656-2764

1 877 606-5566

info@ulaval.ca

Heures d'ouverture

Joindre une personne-ressource de la faculté

Faculté des sciences infirmières

www.fsi.ulaval.ca

Bureau de la direction des programmes

418 656-2764, poste 406713

1 877 606-5566, poste 406713

etudessuperieures@fsi.ulaval.ca

LIENS UTILES

[Futurs étudiants](#)

[Admission](#)

[Droits de scolarité](#)

Bourses et aide financière

Bureau de la vie étudiante

Résidences

PEPS

Version: 2019-07-22 09:49:16 / 2019-08-07 09:58:43

Version: 2019-08-22 14:58:43